

Programme statistique

2007

Table des matières

Division A – Services généraux	4
Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion	4
1. Projets nouveaux:	4
2. Points à consolider / poursuivre:	4
3. Liste des publications annoncées pour 2007	5
Unité A4 – Répertoire des entreprises	6
1. Implémentation de la NACELUX Rév. 2	6
2. Projet « Démographie des entreprises »	6
3. Intégration des groupes d'entreprises	6
4. Le répertoire comme cadre des enquêtes d'entreprises	6
5. Extension de la couverture du répertoire	7
Unité A5 – Bibliothèque, formation	8
1. Formation continue	8
2. Bibliothèque	8
Kaléidoscope	8
Nouvelle loi du STATEC	8
Unité A6 – Centrale des bilans	9
1. Le dépôt des comptes annuels en 2007	9
2. Le dépôt électronique et les formats de fichier	9
3. Les campagnes d'information	9
4. Avancement du cadre légal	9
5. Début des activités	9
DIVISION B – STATISTIQUES SOCIALES	10
Unité B1 – Prix à la consommation – Bâtiment et logement	10
Unité B2: Emploi	11
1. EFT-Enquête par sondage sur les forces de travail	11
2. JVS-Job vacancies statistics (emplois vacants)	11
Unité B3 – Salaires coût du travail	12
1. ICT-Indice trimestriel du coût du travail (Règl. UE)	12
2. ESS – Enquête sur la structure des salaires 2002 (Règl. UE)	12
3. Actualisation du coût de la main-d'œuvre (Gent's agreement)	12
4. Statistiques sur les salaires/gains – Source IGSS:	12
Unité B4 – Population	13
1. Enquête permanente sur les budgets des ménages (EBM)	13
2. Refonte Registre Central de Population, RP2011	13
3. CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey)	13
4. Statistique sur la migration et la protection internationale	13
5. Statistiques sur les crimes et délits (Crime Statistics)	13
6. TUS (Time Use Surveys)	13
7. Santé	14
8. Protection sociale	14
Projets et applications horizontales	14
1. EU-SILC	14
2. Soutenabilité à long terme des finances publiques et vieillissement	14
3. Projections de population	14
4. Exploitation des fichiers IGSS	14
Division C – Comptes nationaux, conjoncture, statistiques d'entreprises	16
Unité C1 - Comptes nationaux	16
Décomposition des objectifs stratégiques en tâches opérationnelles des 4 équipes de l'unité C1	16
Unité C2 - Conjoncture	20
Principales réalisations prévues pour 2007 (en dehors des objectifs stratégiques)	20
Études et projets de recherche	21
Colloques, conférences et séminaires en 2007	21

Unité C3: Statistiques structurelles d'entreprises	22
Statistiques structurelles d'entreprises SSE	22
1.2. Statistiques agricoles	22
Unité C4: Statistiques à court terme	24
Indices trimestriels des prix des services	24
Statistique des transports	24
Enquêtes de conjoncture dans l'industrie et la construction – méthodologie	24
Indices du commerce de détail et les autres services	25
Collaboration STATEC/Chambre des Métiers	25
Unité C5: Société de l'information, science-technologie-innovation, tourisme, environnement	26
1. Les technologies de l'information et de la communication (TIC)	26
2. R&D et innovation	26
3. Tourisme	26
4. Autres projets	26
DIVISION D – STATISTIQUES ECONOMIQUES EXTERIEURES	27
Objectifs et défis transversaux des statistiques économiques extérieures	27
1. Adaptation des systèmes de collecte et/ou de traitement des données	27
2. Respect des échéances des statistiques mensuelles	27
3. Exigences de qualité	27
4. Évolution du cadre méthodologique	27
5. Nouveautés : Des statistiques des échanges avec la Grande Région	27
6. Plus que les objectifs, moins que les objectifs	28
7. Simplification administrative	28
8. Publication des résultats et études	28
Unité D1 - Commerce extérieur	28
Unité D2 - Investissements directs étrangers	29
1. Qualité: Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE (et IDB) 2005	29
2. Objectifs communautaires (p.m.)	29
3. Autres objectifs (p.m.)	29
Unité D3 - Balance des paiements – collecte	29
Unité D4 - Balance des paiements - Production	30
1. Nouveautés 2007	30
2. Études prévues en 2007	30
Objectifs 2007	30
Liste des abréviations et notations	32

DIVISION A – SERVICES GÉNÉRAUX

Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion

1. Projets nouveaux:

- Élaboration d'un ouvrage pédagogique pour l'enseignement primaire/secondaire, ensemble avec un consultant externe. Des ouvrages de ce type ont été réalisés en Pologne et au Portugal avec un très grand succès. Le but est de sensibiliser les élèves pour les statistiques et de promouvoir ainsi le travail du STATEC.
- Enquête de satisfaction des utilisateurs (web et publications papier). Ce projet s'inscrit dans le cadre du CAF (Patricia Gonzalez et le Kafai) et vise à mieux connaître les besoins de nos utilisateurs.
- Projet Interreg objectif 3 2007-2013: Création d'une structure permanente pour le GT Grande Région. Ce projet sera déposé par le GT « Statistiques » de la Grande Région. Son but est d'instaurer un poste permanent pour étoffer le stock d'indicateurs harmonisés et pour lancer des études spécifiques sur la Grande Région.
- Digitalisation et archivage électronique d'anciennes publications. Il s'agit de mener une réflexion sur ce thème et de trouver éventuellement des synergies avec la Bibliothèque nationale qui a des expériences en la matière.
- Mise à jour des statistiques par commune. Il est prévu de demander les données dans le cadre de la mise à jour de l'annuaire. Une nouvelle carte digitalisée (SVG) a été réalisée pour remplacer l'ancienne avec 118 communes sur notre portail.

2. Points à consolider / poursuivre:

- Consolidation de la qualité de la **communication** externe et interne. Des améliorations seraient envisageables dans l'organisation de la journée de la presse (programme), la collaboration avec le Ministère de l'économie et du commerce extérieur (informations réciproques et actions communes) et le SIP (formation, information).
- Procédures de production et de diffusion des **publications**: L'écart entre la présentation des études et l'impression/diffusion des ouvrages imprimés est trop important. Soit le programme de publication est trop ambitieux, soit il y a des problèmes point de vue discipline. Les études sont parfois annoncées à un stade provisoire ou pour une échéance qui n'est plus du tout respectée par la suite. Ceci nuit à la qualité des services offerts et à l'image de marque du STATEC (contraire à la charte qualité).
- Portail statistique: à partir du moment où le service eGouvernement nous donnera le feu vert pour l'utilisation de la nouvelle charte graphique, la réalisation des versions allemande et anglaise du Portail sera entamée. Un upgrade de Beyond 20/20 devrait se réaliser en 2007.
- Site du STATEC: Les autres versions linguistiques pourront être mises en ligne du moment où le CIE mettra à notre disposition la nouvelle version du CMS qui permet de gérer des sites multilingues. La rubrique « méthodologie » demande une organisation systématique des textes disponibles. Ce travail, pour être bien fait, risque de devenir une charge plein temps.
- Portail statistique de la Grande Région: En 2007, le GT devra procéder à une évaluation du fonctionnement du Portail. Des nouvelles programmations seront nécessaires et il faudra en assurer le financement. Les procédures de mise à jour devront aussi être évaluées pour optimiser la cadence des travaux y relatifs. Les ressources humaines nécessaires pour ce travail au sein du STATEC peuvent être évaluées à 0.25 personne.
- SDDS: Nous avons lancé un appel pour la mise à jour des métadonnées qui devront être fournies au FMI sous un nouveau format (Data Quality Assessment Framework Template) au début de 2007. En 2007 (l'échéance exacte n'est pas encore connue) l'IMF lancera un projet pour implémenter le protocole SDMX pour la transmission des données. Une autre demande du FMI est l'intégration d'indicateurs prévisionnels (enquête de conjoncture, prévision sur l'inflation etc.) dans les catégories actuelles de données.

Unité A4 – Répertoire des entreprises

1. Implémentation de la NACELUX Rév. 2

Comme déjà mentionné dans la section précédente (cf. 1.9), l'implémentation de la NACELUX Rév. 2 (version révisée de la NACELUX Rév. 1.1) doit être finalisée pour le 1^{er} janvier 2008 au plus tard. Dans ce contexte, de nombreux travaux restent encore à effectuer pour l'année 2007 impliquant des ressources en personnel et des ressources financières importantes. La structure finale de la NACELUX Rév. 2 doit être achevée dans les meilleurs délais. Sur base de celle-ci, une table de conversion définitive entre les deux classifications pourra être élaborée.

L'unité informatique du Statec sera en charge de reprogrammer la banque de données permettant ainsi le stockage des données de la nouvelle classification. Les écrans de saisie et d'affichage de l'interface de la banque de données doivent être adaptés afin de permettre l'encodage des codes NACE suivant la nouvelle classification (une période de double codage prolongée est prévue) et la visualisation de ceux-ci.

Une fois cette structure informatique mise en place, l'équipe des encodeurs pourra débiter la reclassification des unités existantes et le double codage pour les nouvelles unités. Pour les cas où on a une relation (1→1, m→1), ce reclassement sera opéré de façon automatique. Pourtant, pour les cas de type (1→n, m→n) des recherches manuelles seront nécessaires pour effectuer le bon classement. Ces recherches seront basées essentiellement sur les informations existantes à l'intérieur du Statec, d'autres administrations publiques ou de sources externes (Internet, Pages jaunes, Chambres professionnelles,...). Pour les cas où les sources précitées seront insuffisantes, des enquêtes supplémentaires seront menées récupérer des informations sur les activités économiques exercées par les unités concernées.

Finalement, des nouvelles notes explicatives nationales tenant compte de la nouvelle structure de la NACE et permettant de définir le contenu de chaque code utilisé doivent être élaborées. Une publication de la nouvelle structure et des notes explicatives pourra être envisagée.

2. Projet « Démographie des entreprises »

A l'heure actuelle, la participation à ce projet n'est pas obligatoire au niveau communautaire, de sorte que sa continuation dépendra essentiellement des ressources disponibles en personnel. Vu l'intérêt politique des données et indicateurs à produire (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité), l'objectif pour 2007 sera d'assurer la production des nouvelles données par les ressources existantes. A part la production et la transmission des données à Eurostat, les résultats obtenus lors des dernières collectes de données feront l'objet d'une publication dans le cadre d'un bulletin du Statec à réaliser pour début 2007.

3. Intégration des groupes d'entreprises

Le nouveau règlement européen oblige les instituts statistiques nationaux d'intégrer les groupes d'entreprises dans les Répertoires d'entreprises respectifs. A cet effet il faut reprogrammer partiellement la banque de données permettant ainsi le stockage, la gestion et l'affichage sur écran des données. A défaut d'informations disponibles sur les groupes d'entreprises dans les sources administratives existantes, nous devrons recourir essentiellement à des banques de données commerciales existantes (Bureau van Dijk, Dun & Bradstreet) pour la compilation de ces données. Des premières analyses sur le contenu de ces banques de données ont été réalisées en 2006, notamment pour celle de la société Bureau van Dijk (une formation sur le fonctionnement de cette base de données a été organisée pour les parties intéressées). D'ailleurs nous devons également prendre en compte les informations déjà collectées par d'autres unités du Statec (Investissement direct étranger, Comptes nationaux). Ces travaux s'insèrent dans la construction de bases statistiques en matière de globalisation, FATS etc.

Pour l'intégration des groupes d'entreprises nous devons établir des priorités en commençant à intégrer les groupes les importants en premier lieu.

4. Le répertoire comme cadre des enquêtes d'entreprises

Le répertoire des entreprises n'est pas encore le cadre de référence des enquêtes auprès des entreprises. Certes les échantillons sont tirés à partir du répertoire, des estimations sont faites à l'aide des données emploi salarié et chiffre d'affaires. Mais l'intégration s'arrête là, à part pour les indicateurs à court terme.

Deux extensions sont envisageables:

- a) Dans une première phase, le répertoire peut être étendu pour gérer les envois et rentrées des questionnaires adressés aux entreprises. Ceci permettra de mieux évaluer la charge administrative. De plus il y aurait harmonisation des bases d'enquêtes auprès des entreprises. Il faudra examiner quel type d'unités statistiques (unité légale, entreprise, ...) est envisagé par les différentes enquêtes. Ceci nécessite évidemment une étude approfondie et un important travail de programmation.
- b) Dans une deuxième étape l'on pourrait aussi rattacher les micro-données (annuelles collectées) aux unités du répertoire (VAB, investissements, ...)

5. Extension de la couverture du répertoire

La révision du règlement répertoire prévoit d'étendre la couverture à l'agriculture et au secteur public. Il faudra se coordonner avec le Service d'économie rural pour examiner la question des unités utilisées dans l'agriculture. Il en va de même pour le secteur public où les premiers jalons ont déjà été posés. Pour l'agriculture l'unité A4 se concertera avec l'unité C6.

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Ressources impliquées	Obligation juridique
A4	1	Implémentation de la NACELUX Rév. 2 - Structure nationale	11/2005-02/2007	28/02/2007	Unité A4 + autres unités	Règlement européen
A4	1	Implémentation de la NACELUX Rév. 2 - Notes explicatives	03/2007-12/2007	31/12/2007	Unité A4	Règlement européen
A4	1	Implémentation de la NACELUX Rév. 2 - reprogrammation du Répertoire	03/2007-12/2007	31/12/2007	Mike Hartmann; Romain Thill; Laurent Marette	Règlement européen
A4	2	Implémentation de la NACELUX Rév. 2 - reclassement des unités	03/2007-12/2007	31/12/2007	Unité A4	Règlement européen
A4	2	Démographie des entreprises : mise à jour des applications, compilation, vérification et transmission des données, rapport méthodologique	04/2007-06/2007	30/06/2007	Mike Hartmann ; Unité A4	Non
A4	2	Démographie des entreprises : publication d'un bulletin	01/2007-02/2007	28/02/2007	Mike Hartmann	Non
A4	2	Implémentation du Groupe d'entreprises (analyse des banques de données commerciales existantes; reprogrammation du Répertoire; collecte des données)	01/2007-12/2008	31/12/2008	Mike Hartmann; Nico Weydert, Laurent Marette, Romain Thill; autres unités	Règlement européen
A4	3	Répertoire comme cadre des enquêtes d'entreprises (analyse des enquêtes existantes; reprogrammation du Répertoire; constitution d'un fichier unique)	06/2006-12/2007	31/12/2007	Mike Hartmann; Nico Weydert; Patricia Goncales; Laurent Marette; Autres unités	Non
A4	3	Reprogrammation du Répertoire	01/2007-12/2007	31/12/2007	Mike Hartmann; Nico Weydert, Laurent Marette, Romain Thill	Non
A4	4	Extension de la couverture du Répertoire (secteur agricole; administrations publiques)	à définir	à définir	Mike Hartmann; Nico Weydert; Autres unités	Règlement européen

Unité A5 – Bibliothèque, formation

1. Formation continue

Une « nouvelle méthode » de recensement des besoins de formation – mise en oeuvre dans le cadre d'un projet-pilote de l'INAP - a été appliquée en 2006.

Cette méthode est basée sur les étapes suivantes:

- questionnaire à remplir par chaque agent du STATEC (permettant à l'agent de déterminer ses besoins de formation individuels).
- confrontation des besoins exprimés par l'agent avec les vues du chef d'unité lors de l'entretien-collaborateur (« Mitarbeitergespräch »);
- suite aux entretiens avec tous ses collaborateurs, les chefs d'unité transmettent un relevé des besoins de formation au délégué à la formation en indiquant le degré de priorité de chaque formation

Cette phase du recensement des besoins de formation a été réalisée entre juin et septembre 2006. Tous les agents ont répondu. 10% des agents n'ont indiqué aucun besoin de formation. La saisie des besoins de formation par le délégué à la formation a eu lieu fin octobre 2006. Une première structuration des besoins a été effectuée par la suite.

Sur la base du nombre d'agents ayant exprimé un besoin de formation dans une matière précise et sur la base du degré de priorité exprimé, un plan de formation sera établi pour les années 2007-2008. Ce plan sera finalisé vers la mi-janvier 2007. D'après les premiers enseignements qu'on a pu tirer du recensement, le programme s'articulera autour des formations qui ont déjà fait antérieurement l'objet de projets de service (SAS, SPSS, Excel ...). D'autres formations s'ajouteront probablement (économie luxembourgeoise, techniques statistiques, recherche sur le WWW, rédaction en français, communication avec le public, communication interpersonnelle, prendre la parole en public ...).

Le plan de formation ne comportera en principe que les cours qui font l'objet d'une demande collective, c'est-à-dire d'une demi-douzaine d'agents au moins. Pour certains cours, on pourra néanmoins faire abstraction de ce nombre indicatif.

Les besoins de formation individuels seront couverts par le programme général de l'INAP. Sur demande, les agents seront orientés vers ces cours par le délégué à la formation.

2. Bibliothèque

Il serait utile que le personnel de la bibliothèque puisse se concentrer – au moins pour un certain temps - sur son « métier de base » (catalogage, documentation, mise à jour de la bibliographie ...). Il reste notamment à introduire dans la bibliographie (« Repères bibliographiques ... »), les nombreux mémoires (thèses) réalisés au sujet du Luxembourg à l'université de Louvain et à l'ULB. Cela ajoutera à l'intérêt de la bibliographie thématique. On peut alors éventuellement envisager une réédition (revue et augmentée) des repères bibliographiques dans les deux ans.

En 2007 on établira également des contacts avec la BNL afin de relancer le projet de numérisation des publications statistiques.

Kaléidoscope

Recherche documentaire; recherche de données; rédaction, resp. correction ou modification des textes; réalisation de graphiques et de tableaux, correction des épreuves, validation ...

Une réunion d'évaluation (et, le cas échéant, de préparation pour la nouvelle édition) devrait avoir lieu au plus tard fin février 2007.

Nouvelle loi du STATEC

Rédaction de notes, d'un questionnaire; structuration des réponses au questionnaire, groupe STATEC 2009

Unité A6 – Centrale des bilans

1. Le dépôt des comptes annuels en 2007

A partir de janvier 2007, les sociétés commerciales devront en principe déposer leurs comptes annuels (pas de dépôt obligatoire pour les commerçants personnes physiques faute de règlement grand-ducal) d'après les dispositions de la loi du 19 décembre 2002. En l'absence d'un règlement sur le dépôt, le risque de dépôts non standardisés est grand. Il semble préférable d'avoir un cadre réglementaire et technique en place pour recevoir les comptes annuels de manière structurée.

A cet effet, la Centrale des bilans va recourir à un format électronique standard avec lequel les déposants pourront travailler sans devoir se procurer un logiciel spécifique et elle veillera de fournir la structure sous format XML/XBRL pour les développeurs de logiciels comptables (afin de pouvoir exporter les données comptables et éviter ainsi une saisie manuelle des données).

2. Le dépôt électronique et les formats de fichier

Le dépôt sous forme électronique ne sera possible qu'à partir du moment où le Luxembourg disposera d'une signature électronique opérationnelle (qui devrait bientôt se concrétiser avec le projet de PKI de Luxtrust). En dehors de cela il faudra aussi une infrastructure informatique sécurisée au niveau de l'Etat. Une telle infrastructure sera probablement en place fin du 2^e semestre 2007 (RCS dépôt électronique au RCS – projet eRCS).

Les travaux préparatoires sur le format électronique ont débuté et la Centrale des bilans sera en mesure de disposer d'une première taxonomie provisoire en XBRL en avril/mai 2007. La Centrale des bilans a transcrit en XBRL les bilans et comptes de profits et pertes (abrégés et complets) tels que prévus par la loi du 19 décembre 2002, ainsi qu'une partie considérable du Plan comptable minimum normalisé provisoire – à défaut d'un règlement grand-ducal qui prévoit une version définitive du plan comptable minimum normalisé

La structure des annexes, qui font également partie des comptes annuels à remettre n'est pas prévue dans la loi. La Centrale des bilans développera un formulaire standard, tant en version papier, qu'en version électronique qui devra être examiné par la Commission des normes comptables. Les solutions techniques informatiques ne sont toutefois pas encore disponibles pour un type de formulaire dynamique de cette ampleur.

Compte tenu du temps pour mettre en place un cadre réglementaire et pour développer des solutions techniques, un dépôt standardisé des comptes annuels peut être prévu pour le 1^{er} janvier 2009.

3. Les campagnes d'information

Du moment que la Commission des normes comptables examinera/finalisera le PCMN, le Statec contactera les producteurs de logiciels comptables et le monde comptable en général, pour qu'ils puissent se préparer avec suffisamment d'avance sur les exigences en matière de dépôt électronique.

Dans une deuxième phase en 2007/2008 on organisera des campagnes d'information plus généralisées.

4. Avancement du cadre légal

A l'heure actuelle (décembre 2006) il semblerait que le Ministère de la Justice se prépare à lancer la constitution de la Commission des normes comptables. Celle-ci se pencherait dans un premier temps sur le PCMN.

Par ailleurs le Ministère a des projets plus ou moins finalisés pour la transposition des directives « Fair value » et « Modernisation comptable ». Ce cadre aura un impact sur le dépôt des comptes annuels. Il semble que le Ministère va prévoir des exemptions en matière de dépôt pour les grandes entreprises ayant un référentiel comptable différent de LUX GAAP (IFRS ou US GAAP). Ceci ne devrait pas poser de problèmes au Statec (ni au fisc) du moment que ces entreprises continuent le reporting statistique particulier (p.ex. par UAE...)

5. Début des activités

Si tout va bien, le véritable démarrage de la Centrale des bilans commencera avec le dépôt structuré des comptes annuels prévu pour les exercices qui débutent le 01 janvier 2008 (et de préférence par voie électronique).

L'activité de diffusion de données de la Centrale des bilans via Internet ne pourra raisonnablement débuter qu'après la collecte d'une masse critique de comptes annuels, c.-à-d. à partir de 2010/2011.

DIVISION B – STATISTIQUES SOCIALES

Unité B1 – Prix à la consommation – Bâtiment et logement

1. En raison du départ, avant l'été prochain, de deux personnes de l'unité, dont le responsable, le principal objectif sera en 2007, comme en 2006, celui d'assurer le passage des responsabilités dans la continuité.

2. IPC - Étude Pilote visant à l'établissement d'un indice du coût de logement des propriétaires (OOH).

Malgré les incertitudes qui persistent au niveau communautaire sur l'avancement des travaux, il semble indiqué de poursuivre les travaux au niveau national et d'entamer l'enquête pilote proprement dite même en l'absence d'une convention avec Eurostat. Un nouveau contrat avec un consultant sera à conclure en 2007, soit immédiatement après la fin du contrat actuellement en cours, soit au plus tard quand le manuel méthodologique communautaire sera disponible ne serait-ce que sous une forme provisoire.

3. IPC - Mise en oeuvre des dispositions du règlement (CE) n° 701/2006 du Conseil du 25 avril 2006 concernant la couverture temporelle de la collecte de prix dans l'indice des prix à la consommation.

Ce règlement introduit des normes communautaires pour la période et la durée du relevé mensuel des prix. Les dispositions afférentes seront d'application à partir de janvier 2008.

Pour le Luxembourg il s'agira de remplacer les prix « au 1^{er} du mois » retenus actuellement pour certains tarifs par des prix au milieu du mois. Dans le cas des produits pétroliers, un prix moyen devra être établi pour une période supérieure à une semaine ouvrable. La référence au 1^{er} du mois figurant actuellement dans la publication des résultats de l'indice devra être abandonnée.

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier prévu	Deadline prévue	Ressources impliquées	Obligation juridique	Réalisation	Respect délai	Raisons échec
B1	1	Départs de deux personnes, dont le responsable en 2007: Assurer le passage des responsabilités dans la continuité	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet			
B1	2	IPC ; Etude Pilote visant à l'établissement d'un indice du coût de logement des propriétaires	Année 2007	31.12.2007 (première phase)	Consultant externe	Convention avec Eurostat?			
B1	3	IPC - Mise en oeuvre des dispositions du règlement (CE) no 701/2006 du Conseil du 25 avril 2006 concernant la couverture temporelle de la collecte de prix dans l'indice des prix à la consommation	Année 2007	31.12.2007	2 personnes x 5 jours	Règlement CE			

Unité B2: Emploi

1. EFT-Enquête par sondage sur les forces de travail

Pondérations trimestrielles.

Suite à une lettre récente du Directeur général d'EUROSTAT à Madame la Représentante Permanente du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union Européenne, nous serons peut-être amenés à revoir notre position pour la fourniture de pondérations trimestrielles. Le STATEC est d'avis que le fait que le règlement communautaire dispense un pays comme le Luxembourg de respecter les règles de précision relatives aux changements trimestriels, revient à reconnaître que la production de statistiques trimestrielles à partir de l'enquête continue sur les forces de travail n'est pas indiquée. Le STATEC est cependant prêt à rediscuter de ces problèmes avec EUROSTAT.

2. JVS-Job vacancies statistics (emplois vacants)

Un règlement communautaire qui est en cours de réalisation (première année de référence 2010) prévoit la fourniture:

- de données trimestrielles ventilées par section de la NACE rév.1 et par taille de l'établissement, en termes de nombre de salariés (séries brutes et désaisonnalisées),
- de données annuelles en y ajoutant une ventilation supplémentaire, à savoir: la profession
- d'un rapport qualité.

L'indicateur en question rapporte les emplois vacants fournis par l'ADEM à l'emploi salarié total tiré des fichiers de l'IGSS.

Une ventilation par profession va poser des problèmes au niveau du dénominateur, l'introduction de cette variable dans les fichiers IGSS n'étant qu'à ses débuts. Concernant les emplois vacants, l'ADEM sera sans doute en mesure de nous fournir cette ventilation, une table de correspondance existant entre sa propre nomenclature et la CITP.

Le problème provient du fait que le STATEC ne peut utiliser les EFT, comme le font les autres pays, cette source statistique ne couvrant pas les frontaliers.

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier prévu	Deadline prévue	Ressources impliquées	Obligation juridique
B2		1 (EFT)- Enquête sur les forces de travail. Lancement de l'EFT2007. Poursuite de l'analyse systématique de l'EFT2007, corrections et production des résultats	2007	fin de chaque trimestre de référence + 12 semaines	Liliane Reichmann, Carole Luiso, Jacqueline Schon, Maryse Winandy	Règlement européen
B2		2 (JVS) - Job vacancies statistics. Travaux préparatoires pour la production trimestrielle et annuelle des statistiques sur les postes vacants en vu du futur règlement UE en cette matière. Production trimestrielle des statistiques sur les postes vacants par section de la NACE Rev. 1.1 sur la base des fichiers mensuels transmis par l'ADEM	2007	fin de chaque trimestre de référence + 45 jours	Liliane Reichmann, Maryse Winandy	Règlement européen en cours

Unité B3 – Salaires coût du travail

1. ICT-Indice trimestriel du coût du travail (Règl. UE)

Les résultats de l'enquête sur le « niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004 » devront être introduits dans l'application informatique permettant le calcul automatique de l'ICT. Un contrat avec la société SIROM est à prévoir dans ce contexte. Pour l'extension des calculs aux sections LMNO de la NACE Rev.1.1. mentionnée dans le précédent rapport d'activités, le Luxembourg (tout comme d'autres pays membres) a obtenu une dérogation jusqu'en 2009.

2. ESS – Enquête sur la structure des salaires 2002 (Règl. UE)

Tirage de l'échantillon et lancement de l'enquête sur la structure des salaires 2006 courant mars 2007. A l'instar de l'enquête sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004, l'enquête sur la structure des salaires portant sur le mois d'octobre 2006 sera élargie aux unités ressortissant des activités économiques de l'éducation (M), de la santé et action sociale (N) et des services collectifs, sociaux et personnels (O) de la NACE Rév. 1.1.

3. Actualisation du coût de la main-d'œuvre (Gent's agreement)

Actualisation annuelle des résultats de l'enquête CMO2004 sur base des fichiers IGSS.

4. Statistiques sur les salaires/gains – Source IGSS:

- *Average annual gross earnings (Gent's agreement),*
- *Ecart salarial Hommes/Femmes (indicateur structurel)*

Ces statistiques, demandées par EUROSTAT, sont établies annuellement sur base des fichiers IGSS 'Emploi-salaires'.

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier prévu	Deadline prévue	Ressources impliquées	Obligation juridique
B3		(ICT) -Indice trimestriel du coût du travail: expiration des dérogations concernant les sections LMNO de la Nace: prévoir un contrat avec SIROM pour intégrer les résultats CMO2004 (lissage) dans les calculs ICT.		2007 31/03/2007	Armande FRISING, Denise SCHROEDER	Règlement européen
B3		(ICT) -Indice trimestriel du coût du travail: Production trimestrielle de l'ICT (Eurostat, SDDS)		2007 fin de chaque trimestre de référence + 70 jours	Armande FRISING	Règlement européen
B3		Tirage de l'échantillon pour l'enquête sur la structure des salaires (ESS2006). Lancement de l'enquête ESS 2006.		2007 31/03/2006	Armande FRISING, Lemvoka MAPENGO, Marc STROCK, Sonja TINELLI	Règlement européen

Unité B4 – Population

1. Enquête permanente sur les budgets des ménages (EBM)

Notre objectif qui était d'avoir pour la fin de l'année 2006, 3000 ménages enquêtés a été atteint et la publication des résultats pour la période d'enquête 2004 à 2006 est prévue pour le 1^{er} semestre de 2007. Restent cependant encore à résoudre les problèmes méthodologiques qui se posent au niveau de l'extrapolation et de la repondération d'échantillons cumulés sur 3 ans.

Afin de combler le surcroît de travail que l'abandon de la saisie CAPI a engendré, deux employés CAT ont été engagés pour la saisie des questionnaires. Ceci n'est pas sans poser certains problèmes et une solution plus satisfaisante et, si possible, définitive devra être trouvée.

2. Refonte Registre Central de Population, RP2011

Le RP2011 sera très vraisemblablement de nouveau un recensement classique (distribution et collecte par des agents recenseurs des questionnaires à remplir par les ménages), un 'register-based census' n'étant pas possible en l'absence d'un registre fiable de population.

En 2006, un groupe de travail interministériel 'Identifiant' avec comme sous-groupe le GT 'Personnes physiques' dont font partie, entre autres, des représentants du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Fonction Publique, du Ministère des Classes moyennes, du Ministère de la Famille, du CIE et du STATEC a été créé en vue de la transformation du RGPP (Répertoire général des personnes physiques) en un véritable registre central de population.

L'expérience des pays scandinaves, qui exploitent des fichiers administratifs depuis de nombreuses années, montre cependant que le temps qui reste avant le prochain recensement ne suffira guère pour établir les registres fiables nécessaires à un tel recensement.

3. CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey)

Selon le calendrier prévu un rapport intermédiaire sera transmis à EUROSTAT en décembre 2006. Les différents fichiers avec les données pourront être transmis dans les délais prévus.

4. Statistique sur la migration et la protection internationale

Avant, les statistiques sur les migrations étaient basées sur des fiches individuelles remplies par les administrations communales. Dans un souci de réduire la charge des communes, un nouveau système a été introduit et c'est le RGPP qui sert depuis 1987 de source pour les données sur le mouvement migratoire.

Le règlement communautaire qui entrera en vigueur début 2007 et qui aura pour 1^{ère} année de référence 2008 prévoit la fourniture d'informations sur les pays de provenance et de destination et non seulement sur la seule nationalité. Or, dans le RGPP, les indications sur les deux premières variables sont lacunaires.

Il faut également prévoir une collaboration plus étroite avec la Direction de l'Immigration, fournisseur de nombreuses statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés.

5. Statistiques sur les crimes et délits (Crime Statistics)

La 'DG Justice, Liberté et Sécurité' a chargé EUROSTAT d'établir des statistiques sur les crimes et délits. Un fonctionnaire de la Direction de l'Information de la Police Grand-Ducale représentera le Luxembourg dans le groupe de travail 'Working Group on Statistics on Crime and Criminal Justice'.

6. TUS (Time Use Surveys)

Pour le moment le STATEC ne participe pas à cette enquête. EUROSTAT voudrait cependant savoir si le STATEC compte lancer une telle enquête dans un proche avenir.

7. Santé

La Direction de la Santé – Service des Statistiques est en charge de l'établissement des statistiques dans le domaine de la santé. Le STATEC lui-même n'établit qu'un certain nombre de statistiques relatives à la mortalité (p.ex. mortalité infantile, table de mortalité, espérance de vie etc.).

A l'avenir un questionnaire commun OMS-OCDE-EUROSTAT sera à remplir.

8. Protection sociale

Les statistiques afférentes sont établies par l'Inspection générale de la sécurité social

Projets et applications horizontales

1. EU-SILC

Cette enquête comprenant à la fois un composante transversale et une composante longitudinale constitue l'unique source statistique permettant d'évaluer la pauvreté et d'établir une répartition des revenus des ménages privés. Les travaux de collecte des données et le dépouillement des questionnaires sont réalisés par le CEPS/INSTEAD avec lequel le STATEC a conclu une convention sur trois ans.

Les derniers contrôles avant envoi à EUROSTAT ainsi que l'élaboration des indicateurs de cohésion sociale dits de Laeken sont de la compétence du STATEC.

Le rapport 'Travail et cohésion sociale' publié chaque année (depuis 2005) par le STATEC contient de nombreux chapitres basés sur les informations recueillies dans l'enquête sous revue.

Il serait souhaitable que l'analyse proprement longitudinale, maintenant que des vagues plus nombreuses commencent à devenir disponibles, soit développée.

2. Soutenabilité à long terme des finances publiques et vieillissement

Le départ (pour poursuivre ses études) de la personne chargée d'élaborer, dans le cadre d'une convention avec la LIS, un modèle comportant plusieurs modules couvrant l'ensemble des étapes menant aux indicateurs de soutenabilité à long terme des finances publiques a mis très vraisemblablement fin à ce projet, aucun remplaçant n'ayant pu être trouvé à ce jour.

Ce contrat avorté a néanmoins abouti à la mise sur pied de modèles combinant EvIEWS et EXCEL permettant de projeter la population par âge, sexe et nationalité ainsi que les taux d'emploi.

3. Projections de population

Il était prévu de construire un scénario de retour des immigrés, une fois qu'ils ont pris leur retraite.

La question se pose si la révision des chiffres de population suite à une réévaluation vers le haut des soldes migratoires ne devrait pas nous inciter à lancer un nouvel exercice de projection. S'il importe peu que l'on projette 460 000 ou 465 000 personnes à l'horizon 2055, il reste que l'immigration nette annuelle de + 2 800 retenue dans le scénario central est, en partie, basée sur les chiffres des premières années du millénaire où l'on dénotait une baisse de l'excédent des arrivées sur les départs.

4. Exploitation des fichiers IGSS

Les besoins particuliers de la Division sont les suivants:

- B1: Fichier avec salaires du personnel domestique pour position afférente de l'IPC
- B2: Fichier avec salariés pour indicateur rapide 'Emploi'
- B2: Fichier avec salariés pour indicateur 'Emplois vacants'
- B3: Fichiers avec salaires pour Indice du coût du travail trimestriel
- B3: Fichiers avec salaires pour indicateurs 'Average annual gross earnings et 'Gender Pay Gap'
- B3: Utilisation des fichiers IGSS comme base de sondage pour l'Enquête Structure des Salaires 2006

Programme statistique 2007

- Fichier avec données individuelles contenant notamment les variables: âge, sexe, nationalité, situation de famille et pays de résidence
- A moyen terme: Fichier avec des flux d'entrée et de sortie pour évaluer les créations et les suppressions d'emplois
- A plus long terme: Fichier longitudinal permettant de suivre un échantillon de salariés

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Ressources impliquées	Obligation juridique
B4	1	EBM :publication des résultats (2004-2005-2006) au 1er semestre de 2007	2007	Travail continu	Germaine THILL, Sophie TOUCHON, Steve GANG	Non, gentlemen's agreement
B4	2	Statistique sur la migration et la protection internationale	2007	Travail continu	Germaine THILL, Jean LANGERS	Règlement communautaire
B4	3	RP2011: Travaux préparatoires	2006-2010	Travail continu	Germaine THILL, Jean LANGERS	Règlement communautaire en préparation
B4	4	Refonte Registre Central de Population	2007	Travail continu	Germaine THILL, Jean LANGERS	NON
B4	5	CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey) : transmission des données de l'enquête et des rapports à EUROSTAT	2007	30/06/2007	Germaine THILL, Université de Luxembourg, tns- ilres	OUI, règlement communautaire

DIVISION C – COMPTES NATIONAUX, CONJONCTURE, STATISTIQUES D'ENTREPRISES

Unité C1 - Comptes nationaux

Décomposition des objectifs stratégiques en tâches opérationnelles des 4 équipes de l'unité C1

Le tableau suivant présente une décomposition des objectifs stratégiques en tâches plus opérationnelles. Elle énumère les travaux nécessaires à la réalisation des différents objectifs stratégiques. La troisième colonne fait à chaque fois le lien de la tâche avec les objectifs stratégiques présentés au point 1.

Code	Tâche opérationnelle	Nr OS
T1	Comptes trimestriels	
T1_S_01_1	Indicateurs - documentation: mise en place de fiches de meta-données des fichiers de base ainsi que d'une description du contenu économique des indicateurs (workshops hebdomadaires des membres de l'équipe T1)	1
T1_S_01_2	Indicateurs - documentation: finalisation GOD (partie chiffre d'affaires et indice des prix à la consommation) et inclusion de fiches de meta-données	1
T1_S_01_3	Indicateurs - documentation: mise en place d'une base documentaire des principaux faits économiques touchants aux indicateurs du court terme (logiciel TreePad)	1
T1_S_02_1	Flux de travail comptes trimestriels: mise en place de fiches de meta-données pour les variables impliquées dans la procédure de calcul des comptes trimestriels ainsi qu'une description du contenu économique de la procédure de trimestrialisation (workshops hebdomadaires des membres de l'équipe T1)	1
T1_S_02_2	Flux de travail comptes trimestriels: finalisation GOD et inclusion de fiches de meta-données	1
T1_S_03	Mise au point d'un tableau de bord d'analyse des résultats des comptes trimestriels. Ce tableau de bord servira à faciliter l'analyse des comptes trimestriels dans le peu de temps qu'il y entre la finalisation des comptes et la date de publication.	2
T1_S_04	Note méthodologique comptes trimestriels: finalisation des chapitres 1 - 7 et publication dans un cahier économique du statec; préparation d'un séminaire économique	1
T1_S_05	Mise en place des éléments de revenus permettant le passage du PIB au RNB trimestriel	3
T1_S_06	Indicateurs - projet MicroDat infra-annuel: remise en route de l'outil permettant d'analyser la cohérence des différents indicateurs alternatifs stockés au sein de la base de données des indicateurs à court terme des comptes trimestriels.	2
T1_S_07	Désaisonnalisation comptes trimestriels: distinction entre effet jours ouvrables et effet saisonnier proprement dit pour les variables valeur ajoutée brute et PIB	3
T1_S_08	Rédaction d'un inventaire des sources et méthodes de calcul des comptes nationaux trimestriels (projet subventionné par un contrat Eurostat)	1
T2	Institutions financières	
T2_S_01	SIFIM: adaptation de la méthode de calcul actuelle en ayant recours à différents taux de référence selon les devises utilisées pour les crédits/dépôts.	1
T2_S_02	SIFIM - documentation: note méthodologique détaillée sur le mode de calcul/allocation des nouveaux SIFIM; Préparation d'un séminaire économique interne: « Calcul et allocation des nouvelles SIFIM »; publication de la note méthodologique dans Eco&Stat	1
T2_S_03	Auxiliaires financiers: analyse approfondie et intégration des données des auxiliaires financiers dépouillés par l'unité C3; intégration de données annuelles d'entreprises individuelles des PSF fournies par la CSSF; contrôle de la classification des PSF au répertoire des entreprises (afin d'éviter à l'avenir les nombreux reclassements de PSF faits par la CSSF); estimation trimestrielle des auxiliaires financiers (PSF) à partir des fichiers transmis par la CSSF	2
T2_S_04	Sociétés de gestion: intégration de données annuelles d'entreprises individuelles des sociétés de gestion fournies par la CSSF avec les comptes des OPC	1
T2_S_05	Comptes sectoriels non-financiers du secteur financier: compilation de la séquence complète du compte de production au compte de capital (tableau SEC95 800); workshop interne (objectif: faciliter le démarrage de la mise en place de comptes sectoriels complets du secteur des sociétés financières)	3
T2_S_06_1	Assurances: réorganisation cohérente de la programmation SPSS sur les assurances (élimination traces SEC79)	2
T2_S_06_2	Assurances - documentation: Préparation d'un séminaire économique: "Le calcul des assurances en comptabilité nationale après la grande révision 2005"; Rédaction d'une note méthodologique détaillée sur le nouveau mode de calcul des assurances (description des méthodes appliquées; description des flux de travail (y compris GOD); présentation et analyse des résultats). Version résumée de la note pour publication dans Eco&Stat.	1
T2_S_07	Comptes financiers: mise en place d'un inventaire des données disponibles et d'un cadre conceptuel de compilation de comptes financiers; début des travaux de compilation de comptes financiers	4
T2_S_08	Réorganisation cohérente des fichiers Ps_Bank, Ps_SIFIM, PS_RAIF, PS_IML et Ps_OPCH	2
T2_S_09	Intégration des fonds de pension sous contrôle de la CSSF (ASSEF et SEPCAV) dans les comptes nationaux et envoi des données SBS à Eurostat pour 2005. Coopération avec la CSSF et enquête du STATEC auprès des fonds de pension sous contrôle du Commissariat aux assurances.	1
T2_S_10	Révision et trimestrialisation des fonctions de consommation "assurances" et "services financiers"	1
T2_S_11	Mise à jour de l'inventaire des sources et méthodes de calcul du RNB	1

Code	Tâche opérationnelle	Nr OS
T2_S_12	Travaux préparatoires pour l'estimation du RNB trimestriel	3
T3	Comptes des administrations publiques	
T3_S_01	Comptes financiers des administrations publiques - AF6, AF7: Intégration des données pour les « Provisions techniques d'assurance AF.6 » et pour les « Autres comptes à recevoir/à payer AF.7 »	3
T3_S_02	Intérêts SIFIM trimestrielle: Trimestrialisation des intérêts et dépôts des banques.	1
T3_S_03	Tableau SEC95 200 trimestriel et tableau 801: trimestrialisation des amortissements afin de pouvoir compiler des comptes sectoriels trimestriels des administrations publiques; inclusion des SIFIM dans les comptes trimestriels des administrations publiques	3
T3_S_04	Intégration des données provenant de l'Administration des Douanes et Accises sur l'imputation probable des recettes pour ordre UEBL dans les comptes trimestrielles.	1
T3_S_05	Révision et trimestrialisation de la fonction de consommation "santé" (dépenses publiques et privées)	1
T3_S_06	Subdivision du module trimestriel des comptes des administrations publiques par sous-secteurs.	1
T3_S_07	Développement d'un indicateur trimestriel indépendant pour les dépenses communales à partir des fichiers "quinzaine de communes"; intégration du nouvel indicateur dans les comptes des administrations publiques.	2
T3_S_08	Mise en œuvre des résultats du projet "Mesures output pour le volume de services non marchands" (obligation par règlement communautaire)	2
T3_S_09	Révision tableau SEC95 11: introduction d'une ventilation de la COFOG à deux positions pour les besoins du comité de politique économique (CPE)	3
T3_S_10	Mise en place d'une structure de collaboration formelle entre statec, IGF, IGSS, Ministère de l'Intérieur et Trésor pour la coordination et le suivi des travaux relatifs à l'EDP.	2
T3_S_11	Révision du traitement des syndicats de communes par l'intégration de comptes détaillés au lieu des estimations globales actuelles.	1
T3_S_12	Comptes des administrations publiques - documentation: Finalisation du GOD pour la procédure des comptes des administrations publiques.	1
T3_S_13	Conversion en Euro: suite des travaux de conversion en Euro sur toutes les applications en relation avec les comptes des administrations publiques	1
T4	Comptes annuels	
T4_S_01	Mise à jour de l'inventaire des sources et méthodes de calcul du RNB, y compris "process tables". La mise à jour tiendra compte des modifications faites dans le cadre de la grande révision 2005 et notamment des changements faits par rapport aux points sous réserve par la Commission.	1
T4_S_02	Grande révision 2005 - documentation: finalisation de la note détaillée sur tous changements entrepris au courant de la grande révision en ce qui concerne les données issues de l'enquête structurelle; présentation lors d'un séminaire économique.	1
T4_S_03	Entreprises hors champ: finalisation des travaux de détection des entreprises hors champ (entreprises boîte aux lettres établies dans le cadre de divers montages fiscaux, entreprises avec succursales multiples hors champ, SPV (Special Purpose Vehicles), entreprises avec back ground franchement frauduleux etc.); combinaison avec le projet "fiscal engineering" (contrat subvention Eurostat); inclusion des résultats au niveau du répertoire des entreprises	2
T4_S_04	Révision CNTOT - documentation: documentation de la procédure CNTOT (sans aucun changement à la programmation) dans le cadre de plusieurs sessions de workshop. Cette documentation sera indispensable afin d'assurer les transferts de connaissances indispensables à la bonne marche des travaux de l'équipe T4.	1
T4_S_05	Extrapolation FBCF - documentation: documentation de la procédure d'extrapolation de la FBCF en vue d'un transfert vers l'unité C3 en 2007	1
T4_S_06_1	Révision CNTOT: GOD de la procédure CNTOT et des principaux fichiers de base (y compris fiche de meta-données pour le fichier CNTOT)	1
T4_S_06_2	Révision CNTOT: élimination d'incohérences mineures sur certains agrégats, élimination d'une incohérence entre les subventions telles qu'elles figurent dans le fichier de base des impôts et les MASTER; prise en compte des nouveaux fichiers issus de la procédure de reprogrammation Intrastat (refonte de la structure des fichiers sur UNIX et data/cext); séparation années fixes (<2002) des années récentes	1
T4_S_07	Passage CNTOT-MASTER: reprogrammation (séparation années fixes, redressement de certains problèmes dans la ventilation par CPA, afin d'assurer la cohérence entre CNTOT et les MASTER il faudra déplacer toutes les parties de la programmation qui modifient les données entre CNTOT et les MASTER)	1
T4_S_08	Comptes du secteur des entreprises non-financières: séquence partielle du compte de production au compte d'exploitation (tableau SEC95 800); organisation d'un workshop interne afin de coordonner les travaux des différents intervenants; finalisation de l'outil informatique servant à l'assemblage des comptes sectoriels	3
T4_S_09_01	Révision MASTER: documentation existant et GOD (y compris un tableau de bord de tous les outils d'analyse autour des données du MASTER)	1
T4_S_09_02	Révision MASTER: connection au module RAS4FBCF et à la procédure de calcul du stock de capital; fourniture du tableau SEC95 0302 FBCF par branches	1
T4_S_09_03	Révision MASTER: déplacement passage paq pbase de IOEQU vers autres feuilles	1
T4_S_09_04	Révision MASTER: traitement correct de l'ajustement CAF/FAB (inclusion sur la feuille IOEQU de façon à ce que l'ajustement soit déjà compris sur la feuille HolyPib; procédure de mise à jour automatique à partir des données du commerce extérieur; mise à jour de la note 30m10 « Ajustement CAF/FAB avec les données du MASTER et description chiffrée de la méthode de calcul)	1
T4_S_09_05	Révision MASTER: inclusion de la subdivision « pays UEM / pays UE / autres pays » des agrégats importations et exportations (y compris modification dans CEXT_Corrector)	1
T4_S_09_06	Révisoin MASTER: copie des changements faits sur toutes les années	1
T4_S_09_07	Révision MASTER: lien automatique vers la procédure de projection des marges commerciales et des marges de transport (copie automatique des valeurs cible et copie automatique des valeurs ajustées en retour vers MASTER)	1
T4_S_09_08	Révision MASTER: Élimination des cas de contenus importés négatifs.	1

Programme statistique 2007

Code	Tâche opérationnelle	Nr OS
T4_S_09_09	Révision MASTER: inclusion de fonctionnalités supplémentaires sur la feuille de calcul aux prix de l'année précédente IOEQU_C (p.ex automatisation par GoalSeek)	1
T4_S_09_10	Révision MASTER: ajout du concept « acquisitions moins cessions d'objets de valeur » (actuellement ceci figure dans la ligne spéciale « Or non monétaire »)	1
T4_S_09_11	Révision MASTER: mise à jour automatique des produits dont la CI ne doit pas changer	1
T4_S_09_12	Révision MASTER: Mécanisme permettant d'affecter automatiquement les « peanuts » aux agrégats les plus plausibles (actuellement le copier – collage spécial sur la CI des petits déséquilibres restants à provoquer parfois des CI négatives). Inclure test pour éviter que des CI initialement 0 soit mis sur un montant non 0 lors de l'équilibrage (sinon problème avec RAS)	1
T4_S_09_13	Révision MASTER: Intégrer dans Gatekeeper plus de contrôles par rapport aux variables prix et taux (p.ex alarmes si des prix changent de façon excessive ou des taux dépassent certains seuils)	1
T4_S_09_14	Révision MASTER: copie des changements faits sur toutes les années	1
T4_S_09_15	Révision MASTER: Adaptation des outils de publication aux besoins Beyond et nouveau annuaire (p.ex Remastered, Publication)	1
T4_S_09_16	Révision MASTER: Adaptation des outils d'analyse à l'aval de MASTER aux changements MASTER	1
T4_S_09_17	Révision MASTER: intégration de tableaux reliant les tableaux ressources emplois aux comptes des secteurs (comptes de production et d'exploitation). Procédure informatique pour rassembler les données pour le tableau SEC95 0800 (comptes par secteur)	3
T4_S_10	Révision du mode de calcul des marges de transport. La répartition actuelle style « règle de trois » pose pas mal de problèmes, notamment lorsqu'il y a des changements structurels (p.ex disparition de l'importation du minerai de fer). Il faudra développer un tout nouveau cadre pour le calcul des marges de transport.	1
T4_S_11_1	TES: compilation de tableaux entrées-sorties symétriques (TES) à prix courants; fourniture du tableau SEC95 1700	3
T4_S_11_2	TES: subdivision des tableaux entrées sorties en contenu domestique et contenu importé (tableaux SEC95 1800 et 1900)	3
T4_S_11_3	TES: Documentation travaux, mise à jour de l'inventaire RNB, séminaire économique, publication d'un cahier économique portant sur la méthodologie et les résultats des TES	1
T4_S_12	Élargissement contenu du tableau SEC95 Nr 24 (FBCF par produits et dépenses de consommation publique par fonction COFOG)	3
T4_S_13	Introduction de l'EBM permanente dans l'estimation de la consommation finale des ménages (y compris modification de la nomenclature COICOP afin d'obtenir une conversion univoque vers le P60eCPA3.	5
T4_S_14	Prise en compte des deux enquêtes "frontaliers" dans l'estimation de la consommation finale des ménages non résidents sur le territoire	5
T4_S_15	Projet MicroDat: (annuel): définition cadre conceptuel (y compris rédaction d'une note méthodologique descriptive du cadre conceptuel (y compris intégration des fichiers ESKORT)); finalisation de l'application permettant de fusionner les différentes sources; instauration collaboration C3, C4, D1, D2, D3/4, création d'une base de documentation et de suivi des décisions prises (TreePad)	1

Programme statistique 2007

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Ressources impliquées	Obligation juridique
Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Ressources impliquées	Obligation juridique
C1	1	Consolidation du dispositif de compilation des comptes (annuel et trimestriel) ; suite et finalisation des travaux de 2006: - Révision/consolidation/documentation de l'outil d'arbitrage emplois-ressources annuel (MASTER) ; notamment en ce qui concerne le module de calcul à prix constants - Consolidation/documentation de la procédure centrale de transformation des données de base selon les concepts du SEC95 (CNTOT) - Finalisation consolidation/documentation de l'outil de calcul des comptes trimestriels ainsi que la base de données des indicateurs à court terme - Finalisation documentation des changements faits lors des travaux relatifs à la grande révision 2005 - Rédaction d'un inventaire des sources et méthodes de calcul des comptes trimestriels - Mise à jour de l'inventaire des sources et méthodes de calcul du RNB ; mise en place de "process tables"	01/06-04/07	04/07	Mike, John, Marc ; 200 jours	
			01/07-05/07	05/07	Nathalie, Marco Marc, John ; 230 jours	
			01/07-11/07	12/07	Mehran, Rose, Véronique ; 200 jours	
			05/07-05/07	12/07	Nathalie, Marco, Marc, Robert, Laurent ; 120 jours	Contrat Eurostat
			01/07-03/07	03/07	Rose, Mehran, Véronique; 35 jours	Décision comité RNB
					Marc, Nathalie, Robert, Joe, David, Laurent, John	
C1	2	Accroissement de la qualité des données de base et des agrégats publiés (annuel et trimestriel) : - Finalisation mise en place d'un calendrier des mises à jour des données de base (sources annuels et indicateurs trimestriels) ; y compris définition de procédures formelles de - Finalisation Réorganisation de certains des fichiers de base (notamment feuilles PS et fichiers utilisant des liens directs) - Consolidation des outils de contrôle de la qualité de la procédure MASTER - Finalisation du projet "ajustement territorialité" ; projet "fiscal engineering" (sous-traitant externe - projet subventionné Eurostat) - Mise en route du projet MicroDat (y compris la conception d'un interface d'analyse et mise à disposition des outils d'analyse aux différents fournisseurs de données)	04/07	04/07	Mehran, Rose, Nathalie, David, Marc, John ; 20 jours	
			09/07-12/07	12/07	Robert, Laurent, Rose, Mehran ; 120 jours	
			04/07	04/07	John, Mike ; 15 jours	
			04/07-05/07	05/07	Nathalie, Georges, éventuellement consultant externe; 30 jours	
			11/07-12/07	12/07	Nathalie, Marco; 270 heures	
C1	3	Compléter le programme de fourniture du SEC95 (comptes des secteurs annuels et trimestriels, FBCF branches x produits, stock de capital, TES, tableaux emplois-ressources, comptes des administrations publiques) : - Fourniture des éléments des comptes par secteur pour le secteur des administrations publiques et du reste du monde (tableau SEC95 800 annuel et SEC95 801 trimestriel) - Fourniture du tableau trimestriel de passage du PIB au RNB - Fourniture d'une version plus complète du tableau SEC95 2400 (PPP) - Fourniture des tableaux de FBCF (tableau SEC95 0302 = tableau croisé branches x produits) et du stock de capital (tableau SEC95 2000 = tableau croisé branches x produits) - Fourniture du tableau SEC95 11 par COFOG à deux positions - Compilation des variables « Provisions techniques d'assurance AF.6 » et « Autres comptes à recevoir/à payer AF.7 » des tableaux EDP et comptes des administrations - Subdivision par sous-secteurs (état central, administrations locales, sécurité sociale) des comptes des administrations publiques trimestriels; trimestrialisation des amortissements - Intégration des mesures output pour les volumes des services non marchands des administrations publiques - Fourniture des tableaux entrées-sorties pour les années 1995 et 2000 (tableaux SEC95 1700, 1800, 1900)	06/07-07/07	07/07	Marc, John, Nathalie, Marco, Robert, Laurent, Rose, 120 jours	Règlement SEC95
			04/07-05/07	05/07	Rose, Mehran, 30 jours	Règlement SEC95
			01/07-01/07	01/07	Mike, John, Marc, Charles-Henri, 30 jours	Règlement SEC95
			01/07-04/07	04/07	Anne, David, Marc, 100 jours	Règlement SEC95, GT "Qualité des finances publiques" EDP
			01/07-02/07	02/07	David, Marc, 30 jours	Règlement SEC95
			04/07-05/07	05/07	David, Marc, 15 jours	Règlement SEC95
			08/07-09/07	09/07	Anne, Marc, 10 jours	Règlement SEC95
			01/07-12/07	12/07	Mehran	Règlement SEC95
C1	4	Etablissement de comptes nationaux financiers - Mise en place de structures de fourniture des données de base avec la CSSF - Recrutement de deux universitaires économistes/statisticiens en tant que personnel permanent ; recrutement d'un expert externe (d'une banque centrale ou d'un institut statistique chargé de l'établissement de comptes financiers) pour la durée d'une année - Mise en place d'un inventaire des données disponibles et d'un cadre conceptuel de compilation de comptes financiers - Commencement des travaux de développement de comptes financiers			Robert, Laurent, Marc, 2 nouveaux universitaires, expert externe	Règlement SEC95 ; règlement (CE) No 501/2004 du parlement européen et du Conseil
C1	5	Révision de la procédure de calcul de la dépense de consommation finale des ménages: - Inclusion des résultats de l'EBM permanente dans la procédure de calcul de la DCF ; révision de la nomenclature COIOCP - Inclusion des résultats des deux enquêtes "frontaliers" pour le calcul de la dépense de consommation finale des non résidents sur le territoire	dépend de la finalisation de l'EBM		Joe, John	

Unité C2 - Conjoncture

Par ordre décroissant d'importance et également par ordre chronologique «d'attaque»:

- finaliser le cahier de variantes modux (= report objectif stratégique 2006)
- utiliser le nouveau modèle d'équilibre général calculable LuxMod *activement* au STATEC
- faire élaborer par l'OFCE un indicateur précurseur des comptes nationaux trimestriels (CNT)

OBJECTIFS STRATEGIQUES 2007

<i>Objectif</i>	<i>déla</i>	<i>ressources</i>
Finaliser le cahier de variantes modux	fin mars 2007	1 mois de travail complet (sans réunions)
Utiliser le nouveau modèle d'équilibre général calculable LuxMod activement au STATEC	s.o.	s.o.
Faire élaborer par l'OFCE un indicateur précurseur des comptes nationaux trimestriels (CNT)	2009	2 journées de travail par trimestre (compilation données et analyse des résultats)

Commentaire

- Finalisation du cahier de variantes de modux. Une version préliminaire existe qui comprend tableaux et textes. Pour précision, un cahier de variantes est un ensemble de tableaux, assortis de commentaires, qui retracent l'impact de certaines variables sur toutes les autres variables figurant dans un modèle économétrique. Suite à une entrevue avec les experts de l'OFCE, quelques modifications doivent encore être effectuées, sur les tableaux et le texte. On peut estimer qu'il reste environ 30 jours de travail (plein temps, sans interruptions...). Un horizon réaliste et réalisable est donc la fin du premier trimestre.
- LuxMod, modèle d'équilibre général calculable pour le Luxembourg. Ce modèle est élaboré par les experts de l'ULB (réseau ecomod.net), en étroite collaboration avec les unités C1 et C2. Il est destiné à améliorer la compréhension de l'économie luxembourgeoise et devrait apporter son aide à l'analyse conjoncturelle et à l'interprétation de l'impact des politiques économiques. De par sa construction, il devrait également se prêter à une analyse input-output traditionnelle. L'équipe Ecomod, au bout d'un projet de deux ans, est en train de finaliser la version dynamique. Une formation et un séminaire économique prévus les 11 et 12 décembre 2006 donneront un aperçu des progrès réalisés. Les protagonistes attendent les résultats des simulations afin de juger, de façon définitive, de l'utilité pratique du projet. L'objectif doit être la mise en œuvre de cet outil, potentiellement très puissant dans le cadre de l'analyse conjoncturelle et de la prévision.
- La mise à disposition régulière des comptes nationaux trimestriels par l'unité C1 constitue la future pierre angulaire de l'analyse conjoncturelle. Dans ce contexte, il existe un intérêt à faire une prévision à court terme sur les séries trimestrielles du PIB à l'aide d'indicateurs précurseurs. On appelle indicateur précurseur (ou avancé) toute série statistique qui est de nature à pouvoir prévoir l'évolution future d'une variable cible telle que le PIB, sur quelques mois (6 au maximum). Un exemple (simpliste) est le niveau des commandes industrielles (issu des enquêtes de conjoncture mensuelles) qui est censé préfigurer la production industrielle pouvant être réalisée au courant des mois suivants (càd au-delà de la période pour laquelle on connaît déjà le niveau de la production). A cette fin, un cahier de charges a été élaboré et un contrat a été signé avec l'OFCE, Organisme français des conjonctures économiques, spécialiste de renommée mondiale dans ce domaine. Le but du projet est double, voire triple: (a) essayer de comprendre l'évolution des séries trimestrielles du PIB luxembourgeois et de voir si elle est assez régulière – càd pas trop perturbée – pour pouvoir la modéliser à court terme par des méthodes économétriques; (b) essayer de prédire les points de retournement du cycle conjoncturel; (c) améliorer la prévision économique à court terme, càd sur un horizon de 12 mois. La charge de travail en résultant pour le STATEC devrait être minimale et se réduire à la fourniture des données collectées de toute façon par l'unité C2. Le projet est réalisé sur 3 ans et comprend des étapes intermédiaires avec mise à disposition de prévisions et de rapports.

Principales réalisations prévues pour 2007 (en dehors des objectifs stratégiques)

- Le STATEC avait déjà, en 2006, réalisé une étude sur l'impact des mesures de politique économique (cf. conclusions «Tripartite»). Cette étude s'était limitée au strict cadre de l'établissement des prévisions. Seules les mesures clairement annoncées et quantifiables avaient été prises en compte. Il est possible d'aller au-delà, à la fois en ce qui concerne le champ des mesures pouvant être simulées ainsi qu'en ce qui concerne la dimension scientifique de l'approche. En effet, il existe une littérature grandissante sur le processus de Lisbonne qui s'intéresse aux impacts macro-économique des réformes structurelles, qualificatif qui méritent une partie des décisions «Tripartites». Il est également envisagé d'utiliser le nouveau modèle d'équilibre général pour affiner l'analyse (la première étude avait été effectuée avec modux, le modèle macro-économétrique du STATEC). Cette étude devrait prendre 6 mois à temps plein. Il n'est donc pas envisagé de la finaliser en 2007 mais de premiers résultats vont certes pouvoir être présentés.
- Améliorer (càd approfondir) l'analyse des CNT, en faire un pilier de l'analyse conjoncturelle. Déterminer quels types d'études privilégient l'utilisation des CNT (plutôt que les données annuelles).

- Contribuer à améliorer la base statistique sous-jacente aux CNT (groupe de travail «analyse des chiffres d'affaires»). Des discussions ont eu lieu entre les unités C1 et C2 pour une plus grande concertation sur les données de chiffres d'affaires: des réunions seront effectuées de manière régulière (a priori mensuellement) pour discuter des points qui posent problème et y remédier rapidement.
- Réalisation d'un Working paper (WP) par Véronique Sinner sur le temps de travail (yc séminaire économique)
- Réalisation d'un WP par Bastien Larue sur la volatilité de la croissance (yc séminaire économique)

Études et projets de recherche

Vu les spécificités des tâches de l'unité C2, la plupart des objectifs sont de fait des réalisations d'études ou de projets de recherche. Cette partie ne peut donc en grande partie qu'être une répétition des objectifs cités ci-avant.

Les études suivantes sont en cours ou bien prévues en interne (par les agents de C2)

- Étude d'envergure sur l'impact macro-économique des mesures de réforme annoncées par le Gouvernement (mesures «tripartites», processus de Lisbonne) (Ferdy Adam, partiellement nouveau)
- Working paper sur le temps de travail (Véronique Sinner, en cours)
- Working paper sur la volatilité de la croissance (Bastien Larue, en cours)
- Working paper sur l'estimation d'une fonction de production pour l'économie luxembourgeoise (Stanislav Roulev, en cours)

Elles viennent s'ajouter aux autres projets donnés en sous-traitance:

- Indicateur précurseur (nouveau, OFCE)
- MEGC (en cours, Ecomod)

Tous les projets donnent en principe lieu à un séminaire économique et une publication STATEC.

A propos de projets terminés, on attend notamment

- une présentation et un rapport final sur le projet «modux dans MacSim» (Prof. Brillet)
- une présentation et un rapport final sur le projet «modélisation des séries trimestrielles de salaires, de prix et d'emploi» (avec l'Univ. de Luxembourg)

Colloques, conférences et séminaires en 2007

L'unité C2 est l'organisatrice du «Séminaire économique» au sein du STATEC. Elle veille au bon déroulement et à l'animation de cette manifestation qui doit s'inscrire dans le processus de la validation des projets de recherche et d'études voire des aspects méthodologiques des grands sujets statistiques du STATEC.

LISTE AVEC LES SEMINAIRES ECONOMIQUES PREVUS EN 2007 (PROV.)

DATE	ORATEUR	TITRE
12-janv-07	Jacques Brosius, Mireille Zanardelli	Evaluation de l'efficacité des mesures en faveur de l'emploi au Luxembourg
	Mike Hartmann	Démographie des entreprises
	Véronique Elter	Méthodes de désaisonnalisation appliquées aux séries du PIB
	Robert Michaux	Nouvelle méthode de calcul des SIFIM
	Méhran Kafai, Rose Wiltgen	Méthodologie des comptes nationaux trimestriels et évaluation des premiers résultats
	Méhran Kafai	Le TES (tableaux entrées-sorties), aspects méthodologique et présentation des résultats
	John Haas, Marc Origer	Le nouveau PIB: résultats de la révision des méthodes en 2005
	Serge Allegrezza	Erreurs de prévision dans les entreprises privées
	Jean Ries	Entrepreneuriat
	Ferdy Adam	Cahier de variantes modux

Les

Séminaires économiques sont commentés ailleurs dans le document. Actuellement, une petite dizaine de séminaires, prévus essentiellement par des agents du STATEC, sont en veilleuse et devraient être organisés au cours de 2007:

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Ressources impliquées	Obligation juridique
C2	1	Finaliser le cahier de variantes modux		fin mars 2007	1 mois de travail complet (sans réunions)	
	2	Utiliser le nouveau modèle d'équilibre général calculable LuxMod activement au STATEC		s.o.	s.o.	
C2	3	Faire élaborer par l'OFCE un indicateur précurseur des comptes nationaux trimestriels (CNT)		2009	2 journées de travail par trimestre (compilation données et analyse des résultats)	
C2	4	Méthodes de prévisions de court terme (inflation, emploi) - Tester des méthodes alternatives de prévision (Demetra)		fin mars 2007	3 semaines de travail à plein temps	

Unité C3: Statistiques structurelles d'entreprises

Les objectifs stratégiques 2007 se résument pour les statistiques structurelles en

la continuation des travaux relatifs à la qualité des données, la réintégration complète de la production des statistiques des entreprises non financières au sein de l'unité C3 et la reprise du projet concernant les filiales étrangères (Fats). Dans le domaine des statistiques de l'agriculture, les efforts d'allègement de la charge administrative incombant aux exploitants agricoles seront poursuivis en 2007.

Statistiques structurelles d'entreprises SSE

A court terme – aspect qualité, confidentialité

Pour 2007, l'unité C3 envisage de continuer les travaux touchant à la qualité des statistiques produites, de rattraper les retards, de compléter les tableaux de transmission et de remplir ainsi entièrement les dispositions des règlements en vigueur. Concrètement, nous visons:

- à améliorer la qualité des données par un rapprochement des sources statistiques. Nous prévoyons une revue complète des programmes de traitement statistiques. La partie de programmation relative aux coûts salariaux devra être retravaillée en particulier, le traitement des investissements devra être réintégré dans les travaux réguliers de l'unité C3. Parallèlement, une documentation des différentes procédures et programmes de traitement statistiques existants devra être effectuée
- un meilleur suivi des activités fictives, souvent observées dans le commerce de gros, en collaboration avec C1 et D4
- un encadrement soutenu des membres C3, à condition d'en avoir les ressources (!)
- la finalisation des travaux de conversion des ps-sheet (grandes entreprises de services traitées séparément de l'enquête standard) vers l'application Blaise
- le changement de priorité concernant le traitement des auxiliaires financiers et établissements financiers non bancaires (à déterminer avec C1)
- un traitement harmonisé de la confidentialité au sein du STATEC et la mise à jour des autorisations de publications de la part des entreprises. En parallèle, une investigation dans l'application du logiciel tau-argus dans le traitement de la confidentialité sera entreprise
- à compléter la transmission des tableaux statistiques vers Eurostat pour les années de référence 2002 et 2001.

A moyen et long terme – nouveaux projets

Des nouveaux projets se dessinent à l'horizon 2008/2009, à savoir:

- la mise en œuvre du règlement relatif aux filiales étrangères (Fats), partie inward Fats
- l'introduction de la NaceRév2 pour l'année de référence 2008
- le basculement vers l'utilisation accrue de données administratives (Centrale des bilans)
- l'extension du règlement SSE à partir de l'année de référence 2008

1.2. Statistiques agricoles

Surfaces et cheptel – utilisation de sources administratives en provenance du Service d'économie rurale

Pour les statistiques agricoles, l'unité C3, continuera sa marche vers l'utilisation renforcée de données administratives.

En 2007, il est prévu de substituer la partie 'surfaces agricoles et cheptel' du recensement agricole du 15 mai par les données du Service d'économie rurale (SER).

Notons que les préparatifs sont en cours depuis 2005: ils avaient débuté avec l'harmonisation des questionnaires du STATEC et du SER

Par la suite, le STATEC avait reçu en novembre 2005 les premiers résultats agrégés à l'ensemble du pays (avec la situation au 15 mai 2005), ce à des fins de tests de faisabilité. Afin de déterminer si les recensements pouvaient être remplacés par les données administratives, le Statec avait effectué des tests comparatifs. Nous en avons conclu que:

- pour les surfaces, la différence entre les données Statec et SER était inférieure à 1%;
- pour les cheptels, les chiffres étaient un peu plus divergents, mais susceptibles d'être améliorés
- le nombre d'exploitations du SER était plus élevé que celui du STATEC.

Faute de registre sur les exploitations agricoles et d'un identifiant unique, les comparaisons étaient difficiles. Dès lors, il nous faudra intensifier la collaboration SER/Statec afin d'établir un registre unique d'ici février 2007. A cet effet, les noms et adresses des exploitants renseignés dans le recensement agricole du 15 mai 2006 seront exploités.

Pour le volet informatique, il est prévu de tester la fusion des deux sources statistiques au niveau des données individuelles de l'année de référence 2005, afin de déceler d'éventuels problèmes.

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Ressources impliquées	Obligation juridique
C3	1	Révision des programmes de production des statistiques structurelles d'entreprises	03/2007-06/2007	Fin juin 2007	1 personne – 60 jours	règlement (CE, EURATOM) N° 58/97
C3	2	Compléter la transmission des tableaux des statistiques structurelles d'entreprises vers Eurostat pour les années de référence 2002 et 2001	01/2007-03/2007	fin mars 2007	2 personnes - 70 jours	règlement (CE, EURATOM) N° 58/97
C3	3	Fats (Foreign Affiliates): mise en oeuvre des modalités techniques en vue d'établir les données statistiques sur les 'inward Fats'. Le travail consiste plus précisément à délimiter la population d'entreprises sous contrôle étranger via l'analyse de 3 sources d'enquêtes disponibles, à savoir l'enquête IDE, SSE et l'enquête sur l'activité économique et de recueillir les données sur la structure de l'actionariat pour chaque filiale étrangère.	01/2007-07/2007	Fin juillet 2007	1 personne - 30 jours Collaboration avec la division D (unité D2, Investissements directs étrangers) et avec C1	Projet de règlement du Conseil et du Parlement européen
C3	4	Formation des membres de l'unité C3 (cadre méthodologique des statistiques structurelles d'entreprises, discussion de problèmes spécifiques liés au dépouillement des questionnaires, actualisation du 'dictionnaire de dépouillement')	en continue		1-2 personnes	
C3	1	Agriculture: Groupe de travail SANITEL: utilisation de données administratives pour remplacer les parties surfaces et cheptel du recensement agricole du 15 mai et alléger ainsi la charge administrative des exploitations.	02/2007-02/2008	fin février 2008	3 personnes - 160 jours collaboration avec l'unité informatique et Service d'Economie rurale	règlements national et communautaire

Unité C4: Statistiques à court terme

Indices trimestriels des prix des services

Le Règlement 'court terme' prévoit le calcul et la fourniture d'un l'indice des prix trimestriel des services. En 2003/2004, le travail de développement de cette variable a été entamé en collaboration de Planistat Luxembourg SA et après la mise en faillite de cette dernière, avec Planistat Europe SA.

En 2007, ce chantier sera réouvert avec l'aide d'un prestataire de services externe sous contrôle du Statec. Les travaux à effectuer se résument comme suit:

- analyse des travaux réalisés en 2003/2004 par 'Planistat SA' et 'Planistat Europe SA';
- identification des points faibles du rapport final 'Pilot project for the establishment of short-term statistics on service prices' de juin 2004;
- révision et adaptation éventuelle de la méthodologie y décrite;
- clarification et reformulation des recommandations pratiques;
- identification, prise de contact et visite des entreprises; extension de l'échantillon des entreprises fournissant des prix.

Pour les branches/activités insuffisamment ou pas encore suivies en 2003/2004, il s'agira:

- d'identifier les entreprises des services pour lesquels les prix doivent être suivis;
- d'établir les contacts avec les entreprises;
- d'identifier les prestations-types pour les services concernés;
- de choisir des prestations représentatives;
- de mettre en place un système de collecte trimestrielle de prix pour toutes les prestations à suivre;
- de compléter le manuel méthodologique afin qu'il puisse servir d'outil de travail aux agents du Statec.

Ces travaux devraient permettre de mettre rapidement en oeuvre cette nouvelle statistique telle qu'elle est prévue dans le Règlement 'court terme'.

Statistique des transports

Un des principaux objectifs de l'unité est de se familiariser le plus vite possible avec les nouveaux travaux en relation avec le volet 'Transports'. Il s'agira de coordonner les différents travaux et de garantir la mise en oeuvre des dispositions légales en vigueur et à venir. L'unité se concertera d'une part avec les services d'Eurostat, d'autre part avec les organismes privés et publics qui feront la collecte des données.

Enquêtes de conjoncture dans l'industrie et la construction – méthodologie

En 2007, il est prévu d'analyser la méthodologie des enquêtes de conjoncture qualitatives (enquêtes d'opinion/business surveys) dans l'industrie et la construction dans le but:

- de rendre la gestion de l'enquête plus flexible;
- d'actualiser les schémas de pondérations;
- d'étendre les échantillons;
- de reprogrammer partiellement l'application SPSS et
- d'améliorer la qualité des résultats.

La réalisation des objectifs secondaires dépend d'une part de l'avancement des objectifs stratégiques primaires et des travaux ordinaires, d'autre part des ressources humaines disponibles.

Continuation des travaux entamés en 2006

Plusieurs objectifs stratégiques n'ont été que partiellement atteints en 2006. Les travaux en relation avec ces objectifs seront de ce fait approfondis et relancés:

- Indices des prix à la production des produits industriels (IPPI)
- Indices de la production industrielle – méthodes de calcul
- Formation continue

Indices du commerce de détail et les autres services

En 2007, l'unité attaquera deux chantiers dans le domaine des indices du commerce de détail et les autres services. D'abord, on envisage de s'investir encore plus dans le contrôle des données brutes et des résultats en relation avec le chiffre d'affaires.

D'autre part, il sera indispensable d'élaborer une méthode d'estimation de l'indice du chiffre d'affaires dans les services. En fait, les délais de transmission actuels de cette variable sont largement supérieurs aux délais permis par le Règlement 'court terme'. Pour cette raison, C4 a lancé fin 2005 une enquête auprès d'une centaine d'entreprises des branches suivantes:

- 50: Commerce et réparation automobile
- 51: Commerce de gros et intermédiaires du commerce
- 55: Hôtels et restaurants
- 60: Transports terrestres
- 62: Transports aériens
- 63: Services auxiliaires des transports
- 64: Postes et télécommunications
- 72: Activités informatiques
- 74: Services fournis principalement aux entreprises

Ces entreprises doivent transmettre au Statec leur chiffre d'affaires mensuel dans un délai d'une vingtaine de jours après la fin du mois de référence. Le Statec élaborera une méthode d'estimation de l'indice du chiffre d'affaires trimestriel sur base des données exhaustives connues de deux mois et de l'estimation du dernier mois de chaque trimestre. Il faudra donc trouver une méthode qui servira, endéans un délai de deux mois, d'extrapoler des résultats qui en soi ne seront disponibles qu'après au moins trois mois. Ces résultats extrapolés seront utilisés comme première estimation.

Collaboration STATEC/Chambre des Métiers

Le STATEC et la Chambre des métiers vont redémarrer le projet de collaboration en matière d'enquêtes de conjoncture dans le parachèvement et les installations techniques du bâtiment. Ces travaux devraient permettre:

- l'amélioration de la méthodologie de travail utilisée par la Chambre des métiers;
- la limitation au strict nécessaire de la charge administrative en relation avec ces travaux et
- la mise à disposition de résultats plus étoffés et fiables pour l'analyse de la conjoncture dans le secteur de la construction.

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Ressources impliquées	Obligation juridique
C4	1	Indices trimestriels des prix des services: développement méthodologique et mise en oeuvre en collaboration avec un prestataire de services	toute l'année 2007	fin 2007	1*48 jours (FH), 1*120 jours (AP)	Règlement (CE) N°1165/98 amendé
C4	2	Statistique des transports: familiarisation avec les travaux, analyse des besoins, contacts à établir, coordination générale des travaux	1er semestre 2007	30.6.2007	1*12 jours (FH) 1*48 jours (AP)	Besoins internes
C4	3	Enquêtes de conjoncture dans l'industrie et la construction (analyse/adaptation de la méthodologie, extension de l'échantillon, update pondération)	01-04/2007	fin avril 2007	2*16 jours (FH, MS)	Non, mais besoins techniques
C4	4	Extension de l'enquête de conjoncture dans la construction aux entreprises du parachèvement et des installations techniques (projet commun STATEC/Chambre des métiers)	2e trimestre 2007 à fin 2007	fin 2007	estimation: 2*12 jours (FH,MS)+ charge à définir ensemble avec la CdM	Non, mais besoins d'analyse conjoncturelle
C4	5	Indices du commerce de détail et des autres services: a) contrôle approfondi de données brutes et résultats; b) développement d'une méthode d'estimation de l'indice trimestriel du chiffre d'affaires dans les services	a) 04-12/2007 b) 01-03/2007	a) travail continuera après 2007 b) 31 mars 2007	a) 1*60 jours (CM) b) 1*12 jours (FH)	Non, mais a) besoins d'analyse b) Règlement (CE) N°1158/2005
C4	6	Suite des travaux entamés en 2006 (a) IPPI, b) méthodes de calcul de l'indice de la production industrielle, c) formation continue)	toute l'année 2007	fin 2007	a) 1*20 jours (FH), 1*40 jours (MS) b) 1*5 jours (FH) c) 1*6 jours (FH/préparation)	Non, mais besoins d'amélioration continue de la qualité des travaux

Unité C5: Société de l'information, science-technologie-innovation, tourisme, environnement

1. Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les enquêtes TIC seront continuées en 2007, mais les questionnaires sur l'utilisation des TIC par les ménages et les entreprises seront axés plus fortement sur les compétences informatiques et moins, comme cela a été le cas les années précédentes, sur les aspects de connectivité.

2. R&D et innovation

La prochaine enquête sur l'innovation dénommée CIS 2006 sera lancée en septembre 2007 selon des modalités et un questionnaire identique à CIS 4, mais enrichi d'un module concernant l'innovation organisationnelle. L'enquête portera sur la période 2004 à 2006.

3. Tourisme

Le projet de loi et de règlement grand-ducal concernant la réforme de la fiche d'hébergement a été déposé à la Chambre des Députés en juin 2006.

Il s'agit d'un projet commun auquel participent la Police Grand-Ducale, le Ministère de la Justice, le Ministère du Tourisme, eLuxembourg, le Centre informatique de l'Etat et le STATEC.

Dans cette nouvelle loi le point le plus important pour le STATEC est l'informatisation de la majeure partie (environ 90%) de la saisie des fiches d'hébergement. Il est en effet prévu d'instaurer un système intégré de transmission informatique via une application WEB des informations du logeur vers la Police Grand-Ducale et le STATEC qui, selon toute probabilité, deviendra pleinement opérationnel au cours de l'année 2008. Le projet prévoit cependant une période transitoire de 24 mois qui doit permettre aux établissements d'hébergement d'adapter leurs progiciels de réservation et d'enregistrement des clients.

4. Autres projets

- Indicateurs de développement durable

Le STATEC participe au groupe de travail conjoint UNECE/OCDE/EUROSTAT sur les statistiques sur le développement durable. Dans ce contexte le Ministère de l'Environnement a proposé la création d'un groupe de réflexion national pour la mise en place d'un nouveau jeu d'indicateurs de développement durable (IDD). Ce groupe a pour première tâche de réfléchir à un cadre conceptuel pour un nouveau jeu d'IDD luxembourgeois: rôle des IDD, articulation avec d'autres jeux d'indicateurs développés (p. ex. indicateurs "Lisbonne") ou en cours de développement, structure (p. ex. pyramidale avec, au sommet, un nombre limité d'indicateurs clés), approche (par piliers du DD, par thèmes transversaux ...), organisation de la collecte de données de bases, de la production d'IDD et de leur diffusion, etc. L'objectif, dans un premier temps, est donc bien de dégager des grandes lignes organisationnelles et méthodologiques pour le nouveau jeu d'IDD luxembourgeois et non de définir précisément ceux-ci.

L'unité C6 participe au nom du STATEC à ce groupe de réflexion. Les autres parties représentées sont: Le Ministère de l'environnement, le Ministère de l'Education nationale et de la formation professionnelle, l'Inspection générale de la sécurité sociale, le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le Ministère des Finances, l'Observatoire de la compétitivité et le CEPS.

DIVISION D – STATISTIQUES ECONOMIQUES EXTERIEURES

Objectifs et défis transversaux des statistiques économiques extérieures

1. Adaptation des systèmes de collecte et/ou de traitement des données

Toutes les unités sont actuellement impliquées dans des travaux de réorganisation et de reprogrammation des systèmes de traitement des données (commerce extérieur et IDE) ou de préparation d'un nouveau système de collecte (BDP). Ces travaux de conception et d'organisation doivent être assumés parallèlement aux tâches quotidiennes de contrôle et de production. Ceci est une lourde charge – notamment pour les unités soumises à une production de données mensuelles - et laisse très peu de place à l'analyse plus fondamentale, voire à la production d'études.

2. Respect des échéances des statistiques mensuelles

Les statistiques du commerce extérieur et de la balance des paiements sont à produire à un rythme mensuel. En dépit des réponses tardives de certains déclarants, les unités en charge de ces statistiques ont respecté toutes les échéances. Compte tenu des réponses tardives et de la période très courte laissée au contrôle, il est inévitable de procéder à des révisions de ces premiers résultats provisoires.

Dans un contexte de contraintes et d'exigences changeantes et sans cesse croissantes, l'objectif premier sera de respecter les différentes normes de production et les nombreuses échéances.

3. Exigences de qualité

Les cadres réglementaires européens de toutes les statistiques de la division prévoient des critères de qualité. Les examens y afférents se font à un rythme annuel sur base de rapports à produire. Ces nouvelles conditions imposent de nouvelles tâches aux différentes unités. Elles mettent aussi en évidence à quel point la composition de l'unité D1 est actuellement inadaptée à ces importants travaux de contrôle et d'analyse. Face aux besoins croissants en matière de qualité et à la complexification des transactions internationales, un renforcement de cette unité en cadres supérieurs est impératif.

De manière plus générale, les innovations et diversifications de l'économie luxembourgeoise nécessitent une adaptation permanente des systèmes d'analyse et de contrôle de toute la division.

Par ailleurs, la cohérence entre les statistiques est également un critère de qualité tout à fait judicieux. Il requiert toutefois des efforts particuliers de coordination. Néanmoins, les réglementations et cadres méthodologiques actuels n'assurent pas cette cohérence de base et des écarts (inhérents aux cadres méthodologiques) affectent actuellement les résultats (p.ex. concept communautaire versus national pour les échanges de marchandises ; revenu des investissements (BDP versus CN)). Ces différences méthodologiques créent des distorsions qui nécessitent des efforts d'explication et sont de ce fait une charge supplémentaire.

4. Évolution du cadre méthodologique

La révision des cadres méthodologiques de la Balance des Paiements et des Investissements Directs Etrangers affecte sur certains points directement les statistiques du Luxembourg. Au sein de différents groupes de travail et comités d'Eurostat, de la BCE (Banque centrale européenne) et de l'OCDE, la division s'implique dans les discussions pour faire valoir nos positions.

Le traitement des « capitaux en transit » a été le dossier majeur en 2006. Les efforts des dernières années ont permis de mieux faire percevoir les enjeux et les implications pour LU (et NL), mais aussi pour les statistiques IDE au niveau de la zone euro et du monde. Plus récemment une percée a pu être dégagée en matière des bénéfices réinvestis des sociétés impliquées dans des opérations de « capitaux en transit » - appelées SPE (Special Purpose Entities). Une proposition de la BCE à ce sujet fait actuellement l'objet des discussions. Cet épineux dossier va sans doute continuer à (pré)occuper la division encore en 2007.

5. Nouveautés : Des statistiques des échanges avec la Grande Région

Au cours de l'année 2006 deux innovations ont été réalisées dans le cadre des statistiques économiques extérieures.

Grâce à une initiative de la division, les statistiques « miroir » disponibles au niveau des instances statistiques des pays voisins ont pu être mises à profit pour établir une statistique des échanges de marchandises du Luxembourg avec la Grande Région. Ce travail a mis en évidence qu'un cinquième des importations du Luxembourg provient de la Grande Région et que les entreprises du Luxembourg achètent deux fois plus dans la Grande Région qu'elles n'y exportent.

Par ailleurs, la division a été impliquée (avec l'IUIL (Institut universitaire international du Luxembourg)) dans un projet « Grande Région » visant « une meilleure connaissance des flux économiques dans la Grande Région ». A titre de projet pilote une enquête a été réalisée au sujet des transports de marchandises par route dans la Grande Région.

6. Plus que les objectifs, moins que les objectifs

En matière d'atteinte des objectifs le bilan est contrasté. D'une part certains objectifs n'ont pas pu être atteints – surtout en matière de délai – en raison d'imprévus au niveau des disponibilités de ressources humaines.

En revanche, certains projets qui n'étaient pas prévus au programme ont pu être réalisés grâce à la mise à disposition de moyens et notamment d'étudiants et de stagiaires.

De manière plus générale, cette évolution recèle deux facettes. La précarisation des contrats d'emploi vient favoriser les activités sporadiques et limitées dans le temps, mais hypothèque les travaux récurrents qui s'étendent dans le temps et qui requièrent une expérience. Or l'essentiel des tâches relatives aux statistiques prioritaires sont de cette nature. L'augmentation du nombre des contrats à durée déterminée a un impact contraignant sur la production des statistiques. Elle affecte aussi la programmation des travaux et hypothèque la réalisation des objectifs prioritaires.

7. Simplification administrative

Comme prévu, l'on a limité la déclaration quantitative (masse ou unité supplémentaire) à une seule variable dans le domaine de la statistique du commerce extérieur. Par ailleurs, l'on poursuivra le développement et l'adaptation des outils de transmission électronique.

Au niveau de la BDP l'on poursuivra en 2007 la démarche auprès des déclarants directs pour simplifier la transmission des données mensuelles.

8. Publication des résultats et études

Toutes les données des SEE sont publiées au plan national au moment de leur transmission aux organisations internationales. Outre la diffusion des résultats par le biais de communiqués, tableaux statistiques et indicateurs, des données plus détaillées sont fournies sur demande aux intéressés.

Au début de cette année la Division D a présenté un Bulletin sur « Les échanges économiques extérieurs du Luxembourg (2002 – 2005) »

Un Bulletin (7 /2006) est consacré aux premiers résultats sur les échanges de marchandises du Luxembourg dans la grande Région.

Le numéro 11/2006 de « Economie et statistiques » est consacré aux indicateurs synthétiques de compétitivité 1995 - 2005

Pour 2007, la division prévoit la réalisation d'un bulletin sur les échanges économiques extérieurs, le rapport sur la compétitivité, la contribution à la NDC pour la partie sur les relations économiques extérieures ainsi que – le cas échéant - la production d'autres études spécifiques.

Unité D1 - Commerce extérieur

Mission centrale: la production et la diffusion des statistiques mensuelles du commerce extérieur

Au cours des dernières années la Commission européenne et la Banque Centrale Européenne ont renforcé les exigences en matière de qualité statistique.

Le défi des prochaines années sera de subvenir à cette demande, et ceci dans un environnement qui, sous l'effet de la globalisation (fusions, commerce intra-firme, transit, activités commerciales de réexportation, trafic « carrousel », opérations triangulaires, obligations statistiques rempli par la société-mère,...), s'avère de plus en plus complexe.

Projets

L'année 2007 sera caractérisée par l'achèvement des projets en cours:

- Publication de l'Indice des valeurs unitaires à l'exportation et à l'importation
- Analyse structurelle du commerce extérieur suite au croisement des données du registre Intrastat avec celles du répertoire des entreprises (projet Edicom II)
- Analyse des flux d'importations et de réexportations

- Tests et, le cas échéant, mise en production au plan national de l'outil de collecte communautaire IWF (Intrastat Web Form)
- Refonte des systèmes de collecte, de production et de publication des statistiques du commerce extérieur

Unité D2 - Investissements directs étrangers

1. Qualité: Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE (et IDB) 2005

Pour l'enquête IDE, la durée des travaux d'analyse et de contrôle dépend d'abord de la coopération des sociétés déclarantes et ensuite du volume (imprévisible) des redressements à faire suite à nos interventions auprès des entreprises déficientes. En ce qui concerne l'enquête sur les banques, nous examinons les données transmises par la Banque Centrale du Luxembourg et les questions soulevées sont évacuées en coopération avec cette dernière sur base d'un document de travail élaboré par nos soins. Les travaux d'analyse et de contrôle sont déterminants pour la qualité des données statistiques finales.

2. Objectifs communautaires (p.m.)

- La production des statistiques IDE 2005 ainsi que la révision des statistiques IDE 2004 commence par la préparation des données brutes en vue de leur intégration agrégée dans les tableaux statistiques de la nouvelle série 1995-2005. Pour le moment, cette procédure est relativement lourde du fait de la ventilation croisée (branches/géographie) exigée en matière d'IDE, regroupant pour chaque année huit fichiers. La réorganisation de la base de données (c.f. infra 2.3.) vise une exploitation plus souple des données brutes.
- Le tableau sur les bénéfices réinvestis est produit pour les besoins de la Balance des paiements et de la Comptabilité nationale (compte du reste du monde) dans le cadre du Règlement (CE) N184/2005 du Parlement Européen et du Conseil. Ce tableau est élaboré à partir de diverses sources et intègre des procédures de calcul relativement complexes au niveau des données bancaires. Les chiffres relatifs aux années les plus récentes sont estimés du fait que ces données ne sont pas encore disponibles au niveau de l'enquête.
- L'échéance contraignante (Règlement (CE) N184/2005) pour la production des données relative à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG) établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne est fixée pour fin septembre 2007. Ces données seront également transmises à Eurostat.
- L'obligation statistique (Règlement (CE) N184/2005) la plus vaste découle des requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule « Vademecum ». Les données sont préparées en format « Gesmes » en vue de leur transmission électronique via Edamis. Ces fichiers font également l'objet d'une transmission à l'OCDE.
- L'année prochaine, la date de lancement de la nouvelle enquête IDE 2006 sera encore avancée de quelques semaines en raison des délais de livraison plus contraignants imposés par le règlement (CE) N184/2005. Le redressement des réponses incomplètes se fera au fur et à mesure de la rentrée des questionnaires et nécessitera à nouveau des interventions auprès des entreprises concernées.

3. Autres objectifs (p.m.)

- Qualité et cohérence: Nous continuerons nos efforts d'harmonisation des résultats entre les flux repris dans la balance des paiements et les stocks d'investissements directs étrangers dans le cadre des exigences en matière de qualité et de cohérence prescrites par le règlement (CE) N184/2005.
- Base de données: Une réorganisation fondamentale de notre base de données s'inscrit dans le cadre de la double exigence de la qualité des statistiques et de la rapidité de production requise dans le cadre du nouveau règlement (CE) N184/2005.

Unité D3 - Balance des paiements – collecte

- Le recours aux informations sur les transactions internationales issues du système actuel de règlement bancaire sera affecté par le relèvement imminent du seuil de déclaration et, à terme, par l'abandon de ce système. Dans ce contexte, des études seront poursuivies en commun par les unités D3 et D4 afin d'analyser dès maintenant, les effets pour le système de collecte du Luxembourg c.à.d. la perte en informations statistiques et la disponibilité d'autres sources de données utiles et les possibilités de mise en place de nouvelles structures pour la collecte. Ces travaux devront être menés parallèlement aux travaux habituels de collecte et de contrôle.

- Afin de compléter les chiffres collectés relatifs à la retenue à la source sur les revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts, il y a encore lieu d'assurer la communication par l'administration compétente des montants annuels retenus par les Etats étrangers pour compte du Luxembourg.
- La promotion du régime de la déclaration directe générale auprès des entreprises affichant une activité d'envergure avec l'étranger sera poursuivie.
- Il est à prévoir que certaines catégories de données seront à reclasser suivant une nomenclature internationale plus étendue et que des redressements ponctuels sont à réaliser sur les opérations des institutions européennes avec le Luxembourg en ce qui concerne les services et les transferts.
- Des recherches seront poursuivies afin de pouvoir améliorer les procédures d'estimation mensuelle des résultats concernant les opérations d'assurances et de réassurances ainsi que de l'aide privée au développement.

Unité D4 - Balance des paiements - Production

1. Nouveautés 2007

- Mise en place de la procédure d'estimation pour combler la lacune occasionnée par le relèvement du seuil de déclaration des banques (EUR 50.000) à intervenir au premier janvier 2008 (voir étude réalisée en 2006).
- Par SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés) on entend les commissions qui ne sont pas explicitement facturées, mais dont le coût peut être imputé ou calculé à partir de l'écart entre des taux d'intérêt «de référence» appropriés et les taux effectivement appliqués aux emprunts/dépôts. Cette imputation équivaut à reclasser une partie des intérêts dans les services financiers. Actuellement le Manuel de la Balance des paiements (FMI) recommande de ne pas suivre cette méthode et nos chiffres BDP ne reprennent aucune évaluation des SIFIM. Toutefois, dans le cadre de l'établissement des comptes non financiers trimestriels par secteur institutionnel pour la zone euro, les organisations européennes proposent d'inclure une évaluation SIFIM dans les résultats BDP. Actuellement la production de tels résultats est volontaire, mais, elle sera obligatoire en 2008. Tout sera mis en œuvre pour fournir ces résultats sans extension du système de collecte actuel. Une collaboration étroite avec l'unité des comptes nationaux au Statec et la Banque centrale du Luxembourg est prévue.

2. Études prévues en 2007

- On peut valablement admettre que le système de collecte actuel, reposant (pour partie) sur la collecte auprès des banques des détails sur les paiements transfrontaliers, sera abandonné à moyen terme au profit d'une enquête complémentaire sur les échanges internationaux de services visant à compléter les déclarations des DDG (déclarants directs généraux) et les informations provenant de sources administratives. Les effets du chambardement des procédures découlant d'un tel changement du système de collecte doivent être analysés; les procédures de collecte, d'estimation et de compilation sont à revoir dans leur ensemble. Il s'agira d'un travail particulièrement fastidieux et de longue haleine qui nécessitera sans aucun doute des ressources (humaines) complémentaires.
- Afin de mettre sur pied un outil d'analyse complémentaire les séries temporelles (données mensuelles) de la balance courante seront désaisonnalisées pour être étudiées par rubriques. L'opportunité d'une publication (éventuellement régulière) de telles données sera examinée.
- La publication d'un bulletin est prévue au courant du premier semestre de l'année 2007.

Objectifs 2007

- Dans un contexte de contraintes et d'exigences changeantes et sans cesse croissantes (subdivisions complémentaires, extension notable de la ventilation géographique au niveau trimestriel), l'objectif premier sera de maintenir le rythme de production des résultats conformes aux dispositions réglementaires en la matière, avec un respect scrupuleux des différentes échéances et des formes de transmission prescrites. Par suite de l'extension de l'UEM et de l'EU au premier janvier 2007 la production de back-data devra se faire (données mensuelles sur 5 ans avec la nouvelle composition des zones EUR13 et EU27). En matière de transmission de résultats aux organisations européennes, l'harmonisation entre Eurostat et la BCE des indicateurs de confidentialité nécessitera une révision de nos procédures dans ce domaine.

- Au niveau des résultats sur les flux d'investissements directs étrangers et les revenus y relatifs, la ventilation par activité économique de l'opérateur résident, greffée sur la double ventilation par rubrique et par pays/zone, se fait actuellement manuellement. Eu égard à l'extension substantielle des données à fournir dans ce domaine une automatisation de la procédure doit être mise en place.
- Différents travaux, partiellement entamés depuis 2005, se poursuivront en 2007. Il s'agit plus particulièrement des dossiers suivants:
 - o confrontation des résultats «balance courante» et «compte reste du monde»,
 - o poursuite des confrontations entre les différentes séries statistiques (flux et stocks) en matière d'investissements directs étrangers (IDE),
 - o écritures de contrepartie dans les services de transport comme suite à l'évaluation des importations de marchandises sur une base fab (prix du marché à la frontière douanière de l'économie exportatrice).
- Enfin, la participation au plan international dans la mise à jour des standards statistiques se poursuivra.

Liste des abréviations et notations

ABBL	Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
ADEM	Administration de l'emploi (Luxembourg)
AES	Adult Education Survey
AFES	Association des Fonctionnaires et Employés du STATEC
ARIMA	AutoRegressive Integrated Moving Average
ASSEP	Association d'épargne-pension
BCE	Banque Centrale Européenne
BCL	Banque Centrale du Luxembourg
BDP	Balance des Paiements
BIT	Bureau International du Travail
BNB	Banque Nationale de Belgique
BNL	Bibliothèque Nationale de Luxembourg
CAF	Common Assessment Framework (Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions Publiques)
CAF/FAB	Coût, Assurances et Fret / Franco à Bord
CAPI	Computer Assisted Personal Interviews
CAPW	Centre Administratif Pierre Werner
CAT	Contrat d'Auxiliaire Temporaire (mesure pour l'emploi de l'ADEM pour les jeunes)
CdB	Centrale des Bilans
CE	Commission Européenne
CEPS/Instead	Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques
CER	Commission d'Economies et de Rationalisation
CES	Conseil Economique et Social
CI	Consommation Intermédiaire
CIE	Centre Informatique de l'Etat
CIS	Community Innovation Survey
CISS	Centre Informatique de la Sécurité Sociale
CITP	Classification Internationale Type des Professions
CMO	Coût de la Main d'œuvre
CMS	Content Management System
CN	Comptes Nationaux / Comptabilité Nationale
CNT	Comptes Nationaux Trimestriels
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CNSAE	Comité National pour la Simplification Administrative
COFOG	Classification des fonctions des administrations publiques
COICOP	Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle – Nations Unies; OCDE
CPA	Classification des Produits associés aux Activités
CPE	Comité de Politique Economique
CREA	Centre de Recherche en Économie Appliquée (Université de Luxembourg)
CRP-HT	Centre de Recherche Publique Henri Tudor
CSSF	Commission de Surveillance du Secteur Financier
CVTS	Continuing Vocational Training Survey
DCF	Dépense de Consommation Finale
DDG	Déclaration Directe Générale
DG ECFIN	Directorate General for Economic and Financial Affairs
DIRD	Dépense Intérieure brute de Recherche et Développement expérimental
DRP	Disaster Recovery Plan
EBM	Enquête permanente sur les Budgets des Ménages
ECCBSO	European Central Committee of balance Sheet Data Offices
ECHP	European Community Household Panel
EcoMod	Global Economic Modeling Network
EDP	Excessive Deficit Procedure
EPC	Economic Policy Committee
ESS	Enquête sur la Structure des Salaires
EUROFARM	Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles
Eurostat	Office statistique des Communautés européennes (OSCE)
EU-SILC	European Survey on Income and Living Conditions
FATS	Foreign Affiliate Trade Statistics
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FDI	Foreign Direct Investment
FMI	Fonds Monétaire International
FNR	Fond National de la Recherche
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
Gb	Giga-bytes

GOD	Graph of Dataflow
GT	Groupe de Travail
HMS	Horaire Mobile STATEC
ICT	Indice trimestriel du Coût du Travail
IDB	Investissements Directs Banques
IDD	Indicateur de Développement Durable
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IFRS	International Financial Reporting Standards
IGF	Inspection Générale des Finances
IGSS	Inspection Générale de la Sécurité Sociale
IISI	Institut International du fer et de l'acier
ILR	Institut Luxembourgeois de Régulation
ILRES	Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Etudes de Marché
IMD	International Institute for Management and Development
INAP	Institut National d'Administration Publique (Institut de formation de la Fonction Publique)
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques en France
IPCH	Indice des Prix à la Consommation Harmonisés
IPCN	Indice des Prix à la Consommation National
IPI	Indice de Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix à la Production des Produits Industriels
IUIL	Institut Universitaire International du Luxembourg
IVU	Indice des Valeurs Unitaires
IWF	Intrastat Web Forms
JVS	Job Vacancy Statistics
LIS	Luxembourg Income Study
LuxMod	Modèle d'équilibre général pour le Luxembourg
MacSim	Maquette de simulation multi-pays
MEGC	Modèle d'Equilibre Général Calculable
MFPPRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MODUX	Modèle économétrique du STATEC
NACE	Nomenclature générale des Activités économiques dans les Communautés Européennes
NDC	Note De Conjoncture
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OCRA	Office Commercial du Ravitaillement
OFCE	Observatoire Français des Conjonctures Economiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OOH	Owner Occupied Housing
OPC	Organismes de Placement Collectif
PC	Personal Computer
PCMN	Plan Comptable Minimum Normalisé
PEG	Position Extérieure Globale
PSELL	Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"
PSF	Professionnels du Secteur Financier
QPF	Quality of Public Finances
RCS	Registre de Commerce et des Sociétés
RGD	Règlement Grand-Ducal
RGPP	Répertoire Général des Personnes Physiques
RNB	Revenu National Brut
RP	Recensement de la Population
SBS	Structural Business Statistics
SDDS	Special Data Dissemination Standard
SDMX	Special Data and Metadata Exchange
SEC95	Système européen harmonisé de comptes nationaux
SEE	Statistiques économiques extérieures
SEPCAV	Société d'épargne-pension à capital variable
SIFIM	Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés
SIGEP	Système Intégré de Gestion du Personnel
SIP	Service Information et Presse
SNAS	Service National d'Action Sociale
SPE	Special Purpose Entities
SSE	Statistiques Structurelles d'Entreprises
STATEC	Service central de la statistique et des études économiques (Luxembourg)
SVG	Scalable Vector Graphics
TES	Tableaux Entrées-Sorties systématiques

TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TUS	Time Use Surveys
UAE	Unité d'Activité Economique
UE	Union européenne
UEBL	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
UEM	Union Economique et Monétaire
ULB	Université libre de Bruxelles
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
WG	Working Group
WP	Working Paper
XBRL	eXtensible Business Reporting Language (standard servant à communiquer des données financières)